INFORMATEUR

Corse Nouvelle www.corse-information.info



Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales





N° 6308 - 59ème année

.

avril 2010

Journal du 2 au 8

MANITAIRE

Deux jeunes Casincais de retour du rallye des 4L racontent leur fabuleuse aventure



Succès complet du premier Critérium International à Porto-Vecchio



ERATURE

Ghjacumu Fusina honoré par ses pairs au Palazzu Naziunale de Corte

Benjamin et Mickael

Au bout de leur rêve du 4L Trophy

Plus d'un an de préparatifs, de recherche de sponsors et de soutiens en tous genres avec ce que cela suppose de périodes de doute et de découragement. Autant d'obstacles surmontés, les uns après les autres, avec l'enthousiasme de la jeunesse et la soif de défi pour rejoindre la ville de Bordeaux, point de départ du 4L Trophy, pour rallier Marrakech et fournir aux écoliers marocains les fournitures scolaires dont ils ont tant besoin. C'est là le but de ce rallye qui au-delà de la dimension sportive, engage plus de 2000 étudiants à bord de plus d'un millier de 4L pour des raisons sociales et humanitaires. Le 4L Trophy aide en effet à la scolarisation des enfants les plus démunis, en partenariat avec l'association Enfants du Désert implantée à Paris pour oeuvrer dans le grand sud marocain.







armi les 1200 4L présentes au point de départ à Bordeaux, quatre étaient venues de Corse, parmi lesquelles l'équipage casincais composé de Benjamin Gisquet et Mickael Bouf-

fard, étudiants en BTS au lycée de Montesoru à Bastia. Ils ont porté fièrement le drapeau corse dans le désert marocain, bravant la pluie, le vent et la froideur des nuits, durant douze jours, tout au long des 6000 kilomètres du rallye. Cette édition du 4L trophy a permis d'acheminer à bord des mythiques 4L 75,500 tonnes de fournitures scolaires, et aux jeunes étudiants d'aller au bout de leur rêve, au bout de leur mission humanitaire. De quoi les incier à une prochaine participation en 2011, avec deux nouveaux équipages. Leur association Corse NB 4L se réactive donc à la recherche de sponsors pour boucler un budget pratiquement multiplié par trois. L'altruisme et le courage de Micka et Benji suscitent des vocations. Voilà qui devrait séduire leurs futurs partenaires ! En savoir plus sur leur site internet : www.corsmb4l.com

Un grand merci pour leur soutien

La CTC, SRHC, la mairie de Vescovatu, la mairie de Penta di Casin-



ca-Folelli, le Conseil Général de la Haute-Corse, TS Maurizi, Gedimat Borgo, Corse GSM, Balayage Insulaire Service, le restaurant U Catagnu, SKF, Corse Diesel Electric, Corstyrène, BA 126 armée de l'air, ETS Carcano Pierre, Doria automobile, Billard 2000, Hyper U Folelli, Corsica Ferries, radio Voce Nustrale, SARL auto bilan Casinca, Transport Surbinca, M. Bricolage Borgo, Sarl Renault Lungarella, Pierucci fromagerie, Simi R.I, Lycée Paul Vincensini, CFA de Furiani, Siplast, construction Lucciani, Corse-Matin et l'Informateur Corse Nouvelle.

M. Mari pour la construction du site internet et M. Lucciani pour la peinture de la



DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone: 04 95 32 04 40 - Télécopie: 04 95 32 02 38

REDACTION: Téléphone 04 95 32 89 90

F-mail: redaction@informateurcorse.com

1. rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

www.corse-information.info

ANNONCES I FGALES - Tél 04 95 32 89 92

E-mail: al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral [Corse-du-Sud et Haute-Corse] : hors taxes 3,79 € [Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES: Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO:

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1 E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :

NTI.com/Associu di Stampa Corsa

22, Cours Napoléon – BP 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1 Tél. 06 75 12 93 47

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI [Téléphone: 04 95 32 89 98]

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : $N^{\circ}0314\,I\,88\,773$

IMPRESSION - AZ DIFFUSION

Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1970) – Fondé en 1975 par Louis RIONI – Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI – Dépôt légal à date de parution.

Entre nous

Par Pierre Bar**toli**



Mars 2010 a permis l'alternance en Corse. La gauche a finalement su se présenter en ordre pour l'assumer, malgré les réticences des uns, les attentes des autres et le «conclave de Venaco» qui, entre les deux tours, avait quelque peu inquiété.

Paul Giacobbi désormais assume le pouvoir comme président du Conseil Exécutif et Dominique Bucchini, celui de l'Assemblée!

Un duo aux divergences avérées mais que la responsabilité du pouvoir conduit à vouloir renforcer les points

de convergences pour une mandature de quatre ans qui s'annonce comme celle de tous les dangers avec des priorités à confirmer, une majorité relative à consolider et le problème des transports aériens et maritimes comme pierre d'achoppement à surmonter, rapidement!

La grève consistant à paralyser les liaisons maritimes au prétexte d'empêcher l'arrivée d'un nouvel opérateur sur les lignes Corse-Continent, en même temps qu'elle se révèle calamiteuse pour l'économie locale, s'ancre sur un fond d'idéologie «monopoliste» et passéiste, dont l'Assemblée de Corse et l'Exécutif auront à débattre et à trancher!

Il faut souhaiter que, pour la Corse, les élus territoriaux, et, la majorité régionale qui détient les rênes du pouvoir territorial, sauront se montrer à la hauteur des réponses et des solutions qui s'imposent.

De leur capacité à rassembler et à favoriser les convergences, face à une opposition diverses, décidée à jouer son rôle, sans volonté systématique d'obstruction, la Corse est en droit d'espérer ! Bon vent, alors, à la nouvelle équipe territoriale de Corse.

• Dans un autre domaine, la Corse a fait la une de l'actualité sportive du «week-end» dernier : le Critérium International Cycliste qui, a enflammé la Corse du Sud, depuis Porto-Vecchio. Pari pleinement réussi.

Tous les ténors du cyclisme national et international avaient répondu présents. Et le Comité d'Organisation mérite tous les compliments.

La victoire du français Pierrick Pedrigot aura été la cerise sur le gâteau!

Le Comité Corse de Cyclisme aura bien œuvré aux côtés de la Municipalité de Porto-Vecchio et des nombreux partenaires rassemblés autour de Christian Prudhomme qui a pu mesurer combien cette réussite l'engage, en direction d'une autre décision attendue par tous les amateurs de la «Grande Boucle», le passage du Tour de France dans notre région, dans les années à venir.

Une étape vient d'être franchie, on peut l'écrire, avec ce Critérium International!

La Corse a besoin de cette reconnaissance, et le sport en est un moyen assuré! Comme le prouve également l'intérêt suscité auprès des sportifs continentaux, sensibles, toujours, aux compétitions organisées en Corse dans toutes les disciplines. Il en va ainsi du succès, en Ajaccio, le dimanche 28 mars, des 10km, du Semi-marathon et du Marathon, organisés par l'ASPTT Ajaccio et qui a rassemblé plus de 400 concurrents, de qualité pour une compétition particulièrement réussie par l'équipe du président Félix Antonietti.

Oui, la Corse possède des atouts indéniables. Le sport a vocation à contribuer à élargir les horizons, à condition qu'on lui en donne les moyens structurels et financiers soustendus, par une politique des transports incitative et cohérente, dépassant les «logiques commerciales» dont on peut mesurer les conséquences désastreuses, à longueur d'année!

Voilà un chantier régional où les sportifs au même titre que les professionnels du tourisme et tous les acteurs de l'économie, peuvent apporter, des éléments tangibles d'expérience pratique et conséquente.

Christophe Storaï «Pour sanctu a

ilier de l'alternance universitaire dans l'île, le CFA Univ en région Corse a souhaité, en 2010, un an après sa création, initier Pro-Univ, le 1er Forum de l'Alternance en Corse (FAC) qui se déroulera le mercredi 7 avril, à Corte, Halle des Sports Raymond Montet, Campus Grimaldi (anciennement Grossetti). Pour en savoir davantage, l'Informateur Corse Nouvelle a rencontré Christophe Storaï, maître de conférences en économie et directeur d'établissement.

Christophe Storaï, comment Pro-Univ, le 1er Forum de l'Alternance en Corse (FAC) a-t-il vu le jour ?

Il est né de la dynamique du dispositif de l'alternance à l'Università Pasquale Paoli qui a connu une réelle montée en puissance au cours de ces dernières années en portant le nombre de partenaires à cent trente. À travers Pro-Univ et sa première édition, l'objectif est en quelque sorte de sanctuariser le dispositif du CFA Univ en région Corse et de rencontrer les représentants d'entreprises, d'associations et de collectivités locales qui sont acteurs de l'alternance ou qui souhaitent le devenir...

Qu'attendez-vous concrètement de cet événement ?

Il s'agit tout d'abord de créer un espace de rencontres et d'échanges entre le monde professionnel, des étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et des jeunes intéressés par nos diplômes. D'autre part, ce forum a pour vocation de faire connaître, s'il en était besoin, les formations en alternance à l'Università Pasquale Paoli. Il n'y en a pas moins de trente aujourd'hui. À la rentrée prochaine, d'autres filières seront concernées à niveaux Licence Professionnelle et Master... Enfin, sachant que l'expérience sera certainement reconduite, nous espérons que Pro-Univ permettra notamment au CFA Univ en région Corse de dresser un état des lieux et de rendre ses formations encore plus crédibles aux yeux de chaque partenaire. L'idée consiste naturellement à bonifier le dispositif de plus belle, sur le plan des rythmes proposés afin que l'alternance satisfasse à la fois les besoins du tissu socioéconomique insulaire et nos contraintes pédagogiques.



Christophe Storaï, directeur du CFA Univ en région Corse

Forum de l'Alternance en Corse Mercredi 7 Avril 2010 9h - 18h Halle des sports Raymond Montet Campus Grimaldi, Corte MASTER LICENCE Pro - Univ Exposition Table ronde thematique Alcliers Professionnels Corte d'Armélie of Physical Bulletin Alter en right Core Marchaele of Physical Bulletin Alter en right Core

Rendez-vous avec Pro-Univ

LE 1^{ER} FORUM DE L'ALTERNANCE EN CORSE (FAC)

Ce rendez-vous prend la forme d'un **Forum** dédié à l'alternance universitaire. Symboliquement nommé **Pro-Univ**, celui-ci aura lieu le mercredi 7 avril 2010, **Halle des Sports Raymond Montet**, **Campus Grimaldi** (Anciennement **Grossetti**), à l'initiative du **CFA Univ en Région Corse** ainsi que des étudiants de la **Licence Professionnelle «Entrepreneuriat»** de l'**IUT di Corsica**. Outre la mise en place de stands d'exposition et d'information, plusieurs animations et une table ronde thématique sont prévues, durant une journée placée sous le signe de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle des étudiants. L'occasion de favoriser l'interaction entre les acteurs de la formation en alternance de l'**Università di Corsica**, ses partenaires, et les jeunes insulaires. Sans oublier la présence –à travers des stands totalement gratuits– de chefs d'entreprises à la recherche de ressources humaines qualifiées, pour des stages, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et d'éventuelles embauches. Un beau programme en perspective...

ariser l'alternance universitaire»

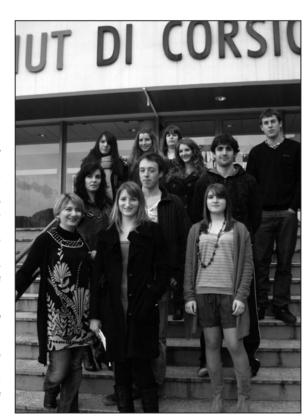


Que représente l'alternance universitaire en Corse ?

L'alternance à l'Università Pasquale Paoli affiche un certain nombre de spécificités. En premier lieu, force est de constater que les étudiants qui choisissent l'alternance ont des prédispositions à s'insérer plus rapidement sur le marché du travail que des futurs diplômés en formation classique. Car ils développent par le biais de leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation une véritable capacité d'employabilité. De plus, il est possible de s'apercevoir que l'alternance représente une passerelle vers l'emploi mais aussi et surtout une voie d'excellence. Puisqu'en règle générale, les majors de promotion sont des étudiants alternants, ce qui tord le cou aux idées reçues quant à l'image de voie de garage attribuée à l'alternance, où l'on considère -notamment à niveau CAP-BEP- que ce type de formations est plutôt proposé à des jeunes en situation d'échec scolaire. Par ailleurs, l'alternance se révèle comme une formidable opportunité de structuration des petites et moyennes organisations locales, sans lesquelles ce dispositif de formation n'aurait pas de raison d'être. En effet, c'est grâce aux entreprises, associations et collectivités qui nous font remonter leurs besoins en termes de ressources humaines qualifiées, que nous parvenons ensemble à former les professionnels de demain. J'ajoute que la Collectivité Territoriale de Corse et l'Union Européenne soutiennent activement le développement de l'alternance à l'Università Pasquale Paoli, au même titre que chaque partenaire investie dans le dispositif. et nous les en remercions.

Contact organisation: Laetitia Rinieri Logistique / Animation CFA UNIV RÉGION CORSE,

Campus Grimaldi, 20250 Corte
Tél: +33 (0) 4.95.46.82.60. - Fax: +33 (0) 4.95.45.33.46.
Courriel: Irinieri@univ-corse.fr - www.cfa.univ-corse.fr



Le Forum Pro-Univ s'inscrit dans le cadre d'un projet mené par l'ensemble de la promotion des étudiants de Licence Professionnelle « Entrepreneuriat » de l'IUT di Corsica Sous la direction de Nathalie Lameta. leur responsable pédagogique et enseignante, ces derniers ont, en effet, apporté toute leur originalité et leur énergie à cette organisation, mettant en application, au passage, les cours de gestion de projet, de marketina ou encore de communication, dispensés durant leur formation.

GENÈSE DU CFA UNIV EN RÉGION CORSE

La création du **CFA Univ en région Corse** a été actée le 29 janvier 2009 à travers le vote de l'**Assemblée Territoriale**. Placée sous la responsabilité de **Christophe Storaï**, maître de conférences en économie, cette structure a pour vocation à «gérer et administrer le développement des formations en alternance à l'Università Pasquale Paoli, axe stratégique inscrit au cœur de son contrat d'établissement 2008/2011».

Circonscrit jusqu'en 2007 à l'IUT di Corsica, pionnier en la matière, avant d'être administrée par un service commun, l'alternance a essaimé dans d'autres composantes du campus Cortenais comme la Faculté des Sciences et Techniques, l'Institut d'Administration des Entreprises, la Faculté de Lettres et la Faculté de Droit.

«Le dispositif concerne à l'heure actuelle 167 étudiants partageant leur temps de formation entre les bancs de l'Università et le monde de l'entreprise, au sein de nombreux secteurs d'activités», explique notamment le directeur du CFA Univ en région Corse.

Et d'ajouter : «Les intérêts de l'enseignement en alternance sont multiples. Chacun de ses acteurs y trouve son compte. Sachant que les professionnels jouent un rôle primordial dans la formation en offrant un environnement de travail, un encadrement et une expérience concrète aux étudiants qui sont des salariés à part entière de leur structure ; qu'il s'agisse d'entreprises, de collectivités locales ou d'associations. Force est de constater, d'ailleurs, que l'aspect pédagogique du diplôme s'enrichit considérablement au contact direct du terrain ainsi que de la remontée des attentes et du vécu de nos partenaires».

«Soulignons également que l'une des originalités de l'alternance à l'Università Pasquale Paoli est la mixité des publics en centre de formation. Les sections regroupant, à la fois, des étudiants en cursus initial, des alternants et des actifs».

«D'autre part, pas moins de 50% des effectifs en alternance sont classés parmi les 5 premiers lauréats de chaque promotion avec, d'une manière générale, un taux de réussite qui dépasse les 90%. D'autant que l'alternance accroît résolument la capacité d'employabilité des diplômés. En effet, environ 80% d'entre eux obtiennent une embauche durable à l'issue de leur formation. Autant d'éléments qui font de l'alternance une véritable voie d'excellence et d'avenir pour les jeunes qui l'empruntent...».

En avril, ça bouge dans le

La deuxième édition du festival «Jazz in Aghia» à Ajaccio

La saison dernière, l'Aghja et l'association Jazz in Aiacciu ont conclu un partenariat pour mettre en place des soirées jazz club sur la scène ajaccienne. Les deux structures souhaitent ainsi aider et promouvoir les artistes insulaires de qualité. Le principe de Jazz in Aghja est simple : une tête d'affiche est sélectionnée, elle impose son style et convie ses musiciens préférés. C'est le guitariste de jazz Jean-Jacques Gristi, avec son trio de base (Paul Aiuti, Dumè Carotenuto), qui donnera le «La» de cette deuxième soirée cabaret-jazz à l'AGHJA.

Si les plus grands musiciens du gypsie swing le reconnaissent comme un des leurs, sa guitare enchantée flirte pourtant avec tous les jazz, pour notre plus grand plaisir.

Ses amis et invités de ce soir : le saxophoniste Paul Mancini, le batteur André Paoli, le pianiste Eric Testeguide... et bien d'autres invités surprise qui l'accompagneront avec passion à travers standards et compositions. A noter que l'album de Jean-Jacques GRISTI, «le Gitan», sortira en mai 2010 ; avec ce Méditerranéan Swing qui lui est propre, il rendra hommage à celui dont il fut l'ami et le disciple : l'extraordinaire guitariste gitan Etienne Bousquet. Un album au parfum du maquis où musiques tziganes et corses se reconnaissent et dans lequel des invités à la renommée mondiale viennent avec lui célébrer les épousailles du jazz manouche et de la Méditerranée.



De l'éclectisme à la Casa di Lume de Porto-Vecchio

Des classiques d'Eric Rohmer à la semaine du rêve en passant par le traitement de l'homosexualité au cinéma, la cinémathèque réussit à offrir, en l'espace d'un mois, une large palette de tout ce que le septième Art peut offrir de magique et d'éclectique au spectateur.

Dans le cadre de sa programmation 2010, Casa di Lume ne pouvait passer à côté de la disparition du grand Eric Rohmer (décédé le 11 janvier dernier). C'est donc tout naturellement qu'après la présentation de «Conte de printemps» en début d'année, A Casa di Lume a tenu à lui rendre hommage plus soutenu à travers la programmation de trois films emblématiques de sa carrière : «Perceval Le Gallois» tout d'abord, qui date de 1979. Ce film conte l'initiation de Perceval par les armes, l'amour courtois, l'amitié chevaleresque et, au terme d'une longue errance qui constitue un authentique chemin de croix, l'accès à la spiritualité, au langage de Dieu. Le deuxième film choisi par la Cinémathèque est ... «l'arbre, le maire et la média-



Eric Rohmer



«Perceval Le Gallois»

thèque» (2). Une satire sociale qui se savoure à la cinémathèque, bien sûr! Le troisième film projeté dans le cadre de ce cycle spécial



«Pauline à la plage»

est «*Pauline à la plage*» ⁽³⁾. Il date de 1983 et met en scène une **Arielle Dombasle** ensorcelante de beauté...

Fondateur de la *Nouvelle vague*, **Eric Rohmer** a réalisé des films qui sont devenus des classiques et qui n'ont pas pris une ride, se jouant de l'air du temps.

A l'occasion de la dixième semaine du Festival du rêve - Scen'è Sonniu - à Porto-Vecchio, la Cinémathèque Régionale de Corse à choisi deux films sur la thématique du rêve. Rêves de cinéma avec «Marchand de rêves» de Giuseppe Tornatore ou réels souvenirs avec «Eternal Sunshine of the Spotless Mind» de Michel Gondry. Deux

films magnifiques, à voir ou à revoir.

Sud de la Corse!

Autre sujet évoqué dans le courant de ce mois d'avril : le traitement du thème de l'homosexualité au cinéma. A Casa di Lume a choisi d'aborder cette thématique difficile en projetant 3 films. D'abord «My Own Private Idaho» de Gus Van Sant. Avec Keanu Reeves et River Phoenix, ce film, librement inspiré du «Henri IV» de Shakespeare est un film bouleversant sur l'amitié masculine. Le second film projeté est «Querelle». Film culte, «Querelle» est l'adaptation du sulfureux roman de Jean Genet et le dernier film du réalisateur Rainer Werber Fassbinder, au sommet de son art. Dernier des trois films : «Le Secret de Brokeback Mountain» de Ang Lee serait le film le plus primé au monde. On peut noter le Lion d'Or de la 62ème Mostra de Venise, 4 Golden Globes dont celui du meilleur film dramatique,4 prix au British Film academy Awards (BAFTA), dont celui de meilleur film, 3 Oscars à la 78ème cérémonie en 2006.

Grands amateurs de **septième Art**, les plus petits n'ont pas été oubliés. Ainsi des cycles ont été programmés spécialement pour les

enfants comme avec la projection de «Le Bal des Lucioles & autres courts». C'est un programme de quatre courts-métrages d'animation de marionnettes. Ces films sont réalisés par le Studio AB de Riga (Lettonie) qui ont déjà offert les films : «Munk, Lemmy & Ci e», «L'Equipe

de Secours», «Des Animaux fous fous fous» ou encore récemment «Les 3 Mousquetaires». Des films sont entièrement réalisés à la main, image par image, et qui sont le fruit d'un savoir-faire accumulé depuis cinquante ans. Des films pour les tout petits et qui sentent bon la pâte à modeler de notre enfance...





Plus d'informations sur : www.casadilume.com - www.aghja.fr



www.doria-auto.fr

SUR LES TRACES DU JEUNE AVOCAT

Thomas Poirier Rossi

riginaire du village de Patrimonio, Thomas Poirier Rossi, 34 ans, est aujourd'hui un jeune avocat inscrit au Barreau de Paris. Pour l'Informateur Corse Nouvelle, il revient sur son parcours et ce métier qui le passionne depuis l'adolescence, en évoquant par ailleurs les actuels projets de réforme de la justice. Rencontre...

► Thomas Poirier Rossi, qu'est-ce qui vous a incité à exercer la profession d'avocat ?

Le métier d'avocat m'a attiré très tôt. Cela remonte à la classe de quatrième. Les professeurs organisaient des journées «découvertes des métiers» et nous avaient fait rencontrer un magistrat et un avocat. Par la suite, au cours de mes études, mon intérêt pour la profession s'est accru.

Selon vous, comment pourrait se définir ce métier ?

L'avocat conseille, représente et assure la défense des intérêts de son client. Comme toute entreprise, qu'il exerce individuellement ou en groupe, l'avocat se retrouve nécessairement confronté aux contraintes liées au monde économique. Pour autant, le métier s'exerce dans le cadre du respect des règles déontologiques propres à la profession. Ces principes peuvent être difficiles à appréhender pour un non initié, mais pour faire simple, cela a trait au respect du secret professionnel, à la prévention des conflits d'intérêt qui pourraient nuire aux intérêts du client. En toute hypothèse, l'avocat doit rester indépendant.

Quel a été votre parcours jusqu'à ce jour ?

J'ai passé une maîtrise en droit public et le Master II en droit des collectivités territoriales à l'Università Pasquale Paoli. Après avoir obtenu l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA) de Corte, je me suis inscrit à l'école du Barreau de Montpellier.

► Étant originaire de la microrégion du Nebbiu, comment avez-vous été amené par la suite à vous inscrire au Barreau de Paris ?

J'ai effectué mes stages de formation professionnelle à l'Institut National de la Propriété Industrielle puis dans un cabinet d'avocats parisien. Une fois diplômé, dans la foulée, j'ai eu une proposition pour être collaborateur dans un cabinet. Je me suis donc inscrit au Barreau de Paris.

▶ Quel regard portez-vous sur le droit de la construction, le droit public et le droit du travail qui constituent vos domaines d'activités ?

Le droit de la construction est porteur puisque la réglementation évolue fortement dans le sens des préoccupations environnementales. Le secteur de la construction est dynamisé par les opérations de renouvellement urbain. La matière pendante, en droit public, est le droit de l'urbanisme qui a également fait l'objet de modifications réglementaires. Dans le domaine du droit social, il y a un besoin important en conseil pour les PME. Mais l'essentiel de mon activité, en la matière, reste la défense des salariés dans le cadre des licenciements.

▶ Qu'en est-il en Corse ? Y a-t-il des perspectives de développement aussi intéressantes ?

Je ne vois pas les perspectives de développement pour mon propre compte, qui dépendent plus des circonstances et qui, finalement, n'intéressent que moi-même. Mon intérêt réside dans les bases juridiques et économiques qui feront le développement de la Corse du XXIe siècle, que je souhaite solidaire, créative et écologique, et dont les Corses auront en leurs mains la maîtrise de la destinée de l'île. Sur le plan économique, la création d'une banque éthique, d'un service public financier régional, venant en aide aux projets locaux me paraît être une très bonne idée. Il y a en Corse une épargne importante, qui devrait nourrir l'économie régionale. Le développement de la Corse ne doit pas reposer sur une mono-économie, celle du tourisme. La Corse dispose d'atouts considérables, dans le domaine environnemental, et pour ses savoir-faire. Les produits corses présentent un attrait exceptionnel auprès des consommateurs

continentaux et internationaux. C'est la marque corse qu'il faut développer par la labellisation et la promotion des produits « Fatti in Corsica ». Sur le plan juridique, la Collectivité Territoriale doit pleinement utiliser le statut issu de la loi du 22 janvier 2002, lui permettant de proposer des adaptations normatives en fonction des spécificités insulaires. Enfin, je me réjouis que l'idée de la création d'un outil foncier régional fasse son chemin. Mais pour lutter contre la pression foncière, il faut aussi agir sur d'autres leviers, comme la fiscalité par exemple.

▶ Que pensez-vous des actuels projets de réforme de la justice ?

Depuis vingt ans, c'est plus d'une vingtaine de réformes de la justice qui ont vu le jour ! L'une des plus emblématiques est la loi du 15 juin 2000 dite loi Guigou qui a renforcé les garanties des personnes mises en cause, en harmonisant la procédure pénale avec les normes européennes, en instaurant, notamment, l'appel en matière criminelle. Les textes législatifs qui ont suivi, avec le retour de la droite au pouvoir, ont été marqués par une inflexion sécuritaire avec, entre autres, l'instauration des peines planchers, des peines de rétention de sûreté et une volonté de réduire les coûts de fonctionnement de la justice. Un des principaux points de friction de la réforme en cours est la suppression du juge d'instruction pour confier au





parquet la totalité des enquêtes pénales. Or, le parquet n'est pas une autorité indépendante. La Cour Européenne des Droits de l'Homme considère qu'en France le parquet n'est pas une juridiction puisqu'il est soumis directement au pouvoir exécutif. Le projet vise aussi, d'une part, à rallonger les prescriptions -de dix à quinze ans en matière criminelle, de trois à six ans en matière correctionnelle- et d'autre part, il prévoit de modifier les règles concernant la prescription des infractions économiques et financières, dont le délai commencerait à courir non plus à compter de la découverte de l'infraction, mais à compter de sa commission. Ce projet qui tend vers une justice de classe, inégalitaire, soumise à l'exécutif, est inacceptable. D'une façon générale, ce qui est inquiétant actuellement, c'est le contexte dans lequel sont adoptés les lois et règlements. Désormais, on a l'impression que chaque événement qui défraie la chronique entraînera sa propre réforme. On est dans un système de lois de réaction, où l'émotion prime sur la réflexion. La préoccupation du pouvoir est davantage l'impact médiatique qu'aura le vote de telle ou telle loi dans l'opinion publique, que la question de son application ou de son efficacité. C'est un glissement dangereux pour les libertés publiques contre lequel il est nécessaire de se lever.

meilleurtaux.com

Une équipe à votre écoute pour la réalisation de vos projets

- Prêts immobiliers
- Prêts aux professionnels et aux entreprises (achats de fonds de commerce, reprise, investissements...)

Assurances de prêts

AJACCIO Espace Finance Route de Mezzavia 20090 Ajaccio

04 95 10 67 14

BASTIA Imm Lucchetti Av de la Libération 20600 Bastia

04 95 48 16 04

Entreprises indépendantes, franchisées du réseau Meilleurtaux Conformément à la législation, "aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent". Article L321-2 du code de la consommation.

Jaesi di

Corsica

MONACCIA D'AULLÈNE: Animations d'U Furnellu

L'association **U Furnellu** propose à ses adhérents de nouvelles animations autour de la gastronomie. Le samedi 3 avril, on allumera un four ancien dans le village. Comme de coutume, des pains, pizzas, tartes seront enfournés afin que chacun retrouve le goût de la cuisson au feu de bois. Rendez-vous à partir de 11 heures. Le lundi 5 avril , une merendella sur la **place de Caniscione** à partir de 11 heures. Contact : **Jean-François** au **06** 77 22 83 96 ou **Chantal** au **06** 19 03 26 93.



Et vide Grenier

Toujours organisée par la dynamique association **U** Furnellu, un vide grenier aura lieu le dimanche 18 avril de 9 heures à 18 heures 30. Le prix des stands est fixé à 5 euros. Des boissons et une petite restauration sur place seront prévues. Les personnes qui veulent réserver un stand peuvent s'inscrire au **06 19 03 26 93** ou **06**

77 22 83 96. La date limite des inscriptions est fixée au 15 avril. Le vide grenier se déroulant en plein air, en cas de mauvais temps celui-ci serait annulé.

OLMI CAPPELLA: Stages de théâtre

Pas moins de trois stages de théâtre sont proposés par l'**Aria** dans le village d'**Olmi Cappella**. Le premier stage du 12 avril au 17 avril est une résidence de 6 jours d'initiation et de perfectionnement à l'art dramatique et à la pratique théâtrale dirigée par **Nadine Darmon**. Les matinées et les soirées seront consacrées au travail technique et les après-midi plus spécifiquement au travail d'interprétation.



Le deuxième stage est une formation et une résidence de 6 jours intitulé «un langage de marionnettes». Dirigée par Gilbert Epron, cette semaine de rencontre, du 19 au 24 avril, pourra aborder plusieurs des thèmes suivants : Les procédés «marionnettistes» et le comédien, Donner la vie et faire parler la matière, de l'intention à la respiration et du langage à l'articulation, la construction du personnage, Scénographie et castelet, Cinétique et construction.

Le travail pourra faire l'objet d'une petite présentation en fin de stage.

Le troisième stage accueillera 15 comédiens de tous les horizons du 26 avril au premier mai pour un travail autour de la comédie et de deux écrivains l'ayant portée à son sommet **Jean Tardieu** et **Roland Dubillard**. «Le langage de la comédie» est l'intitulé de ce stage en résidence de 6 jours.

CONTACT: Marie-Laure Poveda, L'ARIA, Etablissement Battaglini, 20259 OLMI CAPPELLA. Tel: 04 95 61 93 18, 04 95 61 93 99;

Email: aria.mlp@wanadoo.fr Site: www.ariacorse.org



SOLARO : Fermeture de la piste forestière de Tova

En référence au code forestier, la municipalité de **Solaro** informe ses administrés de la fermeture de la piste forestière de **Tova** à tout véhicule motorisé. Cette décision ne s'applique pas en revanche aux services de lutte et de prévention des incendies de forêts ainsi qu'aux gestionnaires propriétaires ou ayants

droit. Des travaux routiers rendant la piste impraticable pour une durée d'un mois, les véhicules pris en infraction seront susceptibles d'être verbalisés par les services compétents.

CERVIONI: Repas de la Cerémonie du 8 Mai

À l'occasion de la **cérémonie du 8 mai** qu'on organisera à **Cervioni** dans la matinée puis à **Valle di Campuloru** dans l'après-midi, un repas sera préparé par le restaurant **U Casone** dans la salle du **collège Philippe Pescetti**. Le prix de ce repas est fixé à 28 euros et les personnes souhaitant y prendre part doivent s'inscrire avant le 4 mai auprès de l'organisateur. **Contact : 04 95 38 18 77.**



ALATA: Voyage en Italie

Le comité **Dante Alighieri** propose pour la **Corse-du-sud** un voyage en **Italie** du



29 mai au 5 juin. Vous pourrez découvrir Padoue, Venise, Ravenne, Ferrare, le lac de Garde, Mantoue, Parme, Busseto. Votre inscription doit être prise avant le 10 avril. Information au 06 24 42 56 42 ou 06 20 45 78 23 ou 06 23 07 02 61.

TRAVU: Jeux à la salle du temps libre

Les mercredis à partir de 14 heures, **Travu** accueille à la salle du temps libre les personnes qui souhaitent se détendre à travers



des jeux de société, des jeux de cartes ou de Scrabble. Il ne vous sera demandé aucune cotisation ou adhésion. L'association Ventiseri per tutti, grâce à l'accueil de la mairie, met cette salle à la disposition de tous, à partir de 7 ans jusqu'à 77 ans.

ROGLIANO: Club du temps libre

Le club du temps libre de Rogliano rouvre ses portes après un an d'absence. Depuis le mois de février les anciens membres



peuvent se rejoindre pour partager de nouvelles activités dont plusieurs restent encore à définir. Le lieu de rencontre se trouve à la **Confrérie de Rogliano**.

SARI SOLENZARA: CORSSAD

Les permanences d'information du Corssad de Solenzara concernant l'aide à domicile, le portage de repas, les téléalarmes, et les gardes d'enfants



à domicile, se dérouleront à la mairie de Solenzara tous les troisièmes jeudis matin du mois. Contactez le Corssad pour toute information complémentaire au 04 95 35 19 08 ou par courrier : Corssad, Maison Toma, 20 145 Solenzara.

PROPRIANO:

Nouveau spectacle de Pido

Le nouveau spectacle de **Pido** sera joué par le célèbre



humoriste corse le samedi 10 avril à 21 heures. Vous retrouverez une farandole de personnages emblématiques, qui à n'en pas douter, vous feront rire aux éclats.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Jacques Fusina

Honoré par ses pairs à l'Université de Corse

armi les traditions académiques que respecte l'université de Corse Pasquale Paoli, il y a celle qui consiste à honorer un collègue qui la quitte en fin de carrière par la publication d'un ouvrage collectif. Cet ouvrage peut regrouper des articles, des témoignages, des poésies, des dessins, et des photographies qui sont autant de mélanges offerts au professeur. C'est sous le titre «Liber amicorum» que celui dédié à Jacques Fusina a vu récemment le jour, sous la direction d'Eugène Gherardi, avec le concours de Daniele Maoudj, des clichés signés Rita Scaglia et des contributions de Toni Casalonga, Francesca-Maria Ceccaldi, Jean Chiorboli, Jean-Marie Comiti, Jean-Yves Coppolani, Marie-Josée Dalbera-Stefanaggi, Suzanne Dracius, Philippe Gardy, Nedim Gürsel, Alain Di Meglio, Francis Favreau, Ghjuvan Ghjaseppiu Franchi, Florence Jean, Philippe Martel, Pasquale Ottavi, Francis Pallenti, Ernest Pépin, Philippe Pesteil, Lucette Poncin, Didier Rey, Antoine-Laurent Serpentini, Dominique Verdoni, Marie-Jeanne Verny et Michel Claude Weiss.

Cet ouvrage, paru aux **imprimeries Sammarcelli**, se veut témoignage d'attachement et de reconnaissance. Il atteste de l'ampleur des contacts et des liens d'amitié liés par **Jacques Fusina** au cours de sa longue et féconde carrière.

La présentation de l'ouvrage et sa remise officielle au professeur émérite des universités, à la retraite depuis 2006, ont donné lieu à une cérémonie organisée dans la salle des actes du palazzu naziunale de Corte en présence de ses anciens collègues, de proches collaborateurs et d'amis, venus notamment de A casa musicale di Pigna, ou de l'Adecec à Cervioni (association dont Jacques Fusina est administrateur).

Le président **Antoine Aiello** a accueilli avec bonheur le professeur *«in casa soia»*. **Eugène Gherardi** et **Pasquale Ottavi** ont une nouvelle fois affirmé leur respect au pédagogue éclairé qu'il fut dans le domaine de la langue et de la littérature corses, comme dans celui des sciences de l'éducation dont il fonda le département dans son université. Hommage aussi au poète, à l'écrivain, à l'humaniste.

Accompagné de son épouse Monique, Ghjacumu Fusina - dont la retraite est aussi foisonnante que ses années d'activité - a réitéré son attachement à la langue, à la culture corse, à l'université et à la



ville de **Corte**, faisant part d'un vœu – qu'il espère ne pas être un vœu pieux : celui de voir **Corte**, capitale historique, retrouver le grade et la place qu'elle mérite dans l'équilibre de la **Corse**.





L'Apec et l'Université de Corse mutualisent leurs compétences

M. Stéphane GUEYDON, Président de la Commission «Territoire et International» de l'Apec et M. Antoine AIELLO, Président de l'Université de Corse signeront une convention partenariale, le 7 avril 2010 à 11 heures. L'objectif est de développer des actions durables pour aider les étudiants à mieux s'orienter et leur permettre d'appréhender efficacement le marché de l'emploi.



Se préparer à la recherche du premier emploi

Les caractéristiques de l'environnement économique et les conditions d'accès au marché de l'emploi imposent aux jeunes diplômés de disposer de compétences particulières pour mener à bien leur recherche d'un premier emploi. C'est la raison pour laquelle l'**Université de Corse** s'est associée avec l'**Apec**, partenaire naturel des universités. **Jacky Chatelain**, son Directeur Général ,déclare : «En s'engageant au côté des équipes pédagogiques des universités, l'Apec souhaite faire bénéficier

de son expérience, de ses relations avec les entreprises, et mettre ses savoir-faire au service de leurs étudiants. Cet engagement est d'autant plus important que le développement des entreprises repose largement sur la qualité des formations universitaires». Antoine Aiello, Président de l'Université de Corse affirme de son côté que «l'Université de Corse à fait de l'Insertion Professionnelle des étudiants l'une de ses priorités. Le partenariat avec l'Apec vient compléter un dispositif déjà très étoffé qui regroupe la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'université, le Schéma Directeur d'Aide à l'Insertion Professionnelle dont s'est dotée l'université. Il s'inscrit dans la logique de rapprochement entre l'université et le monde de l'emploi déjà matérialisée par le «contrat d'interface université-entreprises» pour le secteur privé et la convention «université-CNFPT» pour la fonction publique territoriale.»

De la convention à l'action

Cette convention prend la forme d'un plan d'actions concret et opérationnel avec un niveau d'exigence important pour les deux partenaires. Elle se compose de 5 axes stratégiques :

- ✓ Favoriser l'accès des jeunes diplômés au monde du travail par des modules d'initiation et de formation. Des conférences seront organisées en partenariat avec l'**Apec** afin de sensibiliser les étudiants à la construction de leur projet professionnel.
- ✓ Développer les relations entre l'entreprise et les étudiants. L'Apec participera aux Forums Métiers comprenant des rencontres avec des professionnels, des ateliers de préparation aux entretiens de recrutement, des conférences etc.
- ✓ Apporter aux enseignants une meilleure connaissance de l'actualité du marché de l'emploi et des conditions d'insertion des jeunes diplômés. Des modules de sensibilisation seront proposés ainsi qu'une formation aux outils et méthodes de l'**Apec**.
- ✓ Mettre à la disposition des étudiants des outils d'information et des ressources documentaires dédiées à l'entreprise et au marché de l'emploi pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances en la matière.
- ✓ Faire connaître les services de l'**Apec** : par le biais de présentations régulières, les étudiants pourront s'informer sur l'ensemble des services mis en place par l'**Apec** à destination des jeunes diplômés —



notamment son site Interne www.jd.apec.fr.

A propos de l'Apec : l'Apec accompagne les entreprises dans leur recrutement de cadres et conseille les cadres dans la gestion de leurs évolutions professionnelles. En outre, elle analyse et anticipe les grandes tendances du marché de l'emploi cadre. Aujourd'hui 45 000 entreprises et 700 000 cadres utilisent les services de l'Apec via apec.fr, site leader de l'emploi cadre en France, ou dans

ses 46 centres implantés dans toute la **France**. Avec 888 collaborateurs, dont plus de 640 professionnels du recrutement et de la gestion de carrière, l'**Apec** apporte des conseils personnalisés et des solutions sur mesure aux cadres et aux entreprises. Retrouvez toutes les informations sur l'**Apec** sur le site **Apec.fr**, rubrique **«Espace Presse»**.

A propos de l'Université de Corse : l'Université de Corse Pasquale Paoli est aujourd'hui une structure de formation et de recherche résolument tournée vers l'avenir. Elle prépare avec conviction les étudiants à réaliser leur ambition et à s'insérer avec succès dans le monde de l'emploi et la société de demain. Elle offre des formations à fort contenu professionnalisant qui orientent les étudiants vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques de développement du territoire. Elle dispose d'un service commun de formation continue et d'un CFA universitaire (29 formations en alternance). L'Université de Corse en chiffres : 4300 étudiants, 33 licences généralistes, 11 licences professionnelles, 27 masters, 6 DUT et 1 DEUST ; soit près de 80 diplômes déclinés sous formes de parcours de réussite et de parcours de haut niveau tels que PCEM1, Sciences politiques ou encore préparation des élèves ingénieurs. Retrouvez toutes les informations sur l'Université de Corse sur le site www.univ-corse.fr.

CONTACT PRESSE UNIVERSITE DE CORSE

Service de communication :

Sylvia FLORE - Tel. 04 95 45 02 71

Relation presse nationale :

Sylvie SARZANA - Tel. 04 95 45 01 91

CONTACTS PRESSE APEC

Centre Apec Marseille :

Jacques TRIPONEL - Tel. 04 91 17 73 13
Service de presse Paris :

Carine NAGOT-YOUSSEF - Isabelle FONTAN Tel. 01 40 52 20 29

L'Ecole de Musique Anima

Fait son festival!

Les 6, 8, 9 et 10 avril, à la salle Cardiccia de Migliacciaru. L'ensemble des professeurs de l'Ecole de Musique ainsi que leurs élèves présenteront leur travail, au cours de plusieurs soirées concerts. Le programme se déroulera de la façon suivante :



MARDI 6 AVRIL À 21H : concert «carte blanche» aux professeurs de l'EMA, et à leurs amis.

Emilie Fairy, Anne-Marie Ferrali, Elena Filippi, Diane Gianelli, Anne-Lise Herrera, Jean Castelli, Jean-Marie Darriès, Stéphane Pietri et leurs invités...

Ils auront toute liberté pour vous surprendre et vous charmer à travers un large éventail de propositions musicales.

JEUDI 8 AVRIL À 21H : concert des professeurs **Pascale Davin** (pianiste) et **Luc Lautrey** (corniste), du conservatoire de musique **Henri Tomasi**, en compagnie de leurs élèves du 3^{ème} cycle.

VENDREDI 9 AVRIL À 20H30 ET SAMEDI 10 AVRIL À

18H : concert des élèves et professeurs de l'EMA. Au programme de Monteverdi à Voulzy, an passant par Harry Potter et le Seigneur des anneaux.

Et puis en formation d'orchestre ou en atelier, les élèves de l'école de 4 ans et (parfois beaucoup plus!) seront heureux de jouer pour vous. Et l'entrée est libre!

Plus de renseignements auprès de Anima (Centre Culturel de la Plaine Orientale) à Prunelli di Fium'Orbu au 04.95.56.26.67.

LIBRE OPINION / PAR G. BILLON

Simone Veil idolâtrée par M. Jean d'Ormesson à l'Académie française

e respect, oui, mais pas l'idolâtrie. Simone Veil a gravi un parcours exceptionnel : déportation, Europe, conseil constitutionnel, et maintenant l'Académie française. J'ai oublié intentionnellement l'IVG parce que, malgré le grand respect que j'ai pour cette femme hors du commun, ces 3 lettres provoquent en moi une sourde douleur; et je sais bien que je ne suis pas le seul. Mais qu'est-ce qui nous fait si mal? Est-ce le principe que soit accueillie en cette enceinte prestigieuse, dernière marche avant la gloire dérisoire de l'Histoire, celle dont le nom est d'abord attaché à un grand mensonge : je veux parler de cette équation qui associe un bel idéal de la liberté des femmes et un acte aussi absurde que l'avortement légal ? Est-ce la façon stupéfiante dont le sympathique Jean d'Ormesson a cru devoir encenser l'élue de ses pairs ? En un raccourci foudroyant, il a récité le petit catéchisme du planning familial. Comme si les opposants à la loi de 1975 (plus de la moitié des parlementaires de la majorité de l'époque, dont un certain Pierre Messmer dans le fauteuil duquel Simone Veil s'est assise sans mot dire). «Cent millions de morts en cent ans» a lancé Jean d'Ormesson après avoir fait le bilan des grands tyrans du XXème siècle. Mais, sans vouloir comparer ces crimes et leurs mobiles aux drames de l'avortement (sept millions de morts

d'êtres humains en France du fait de l'IVG), devraient-ils être passés par pertes et profits dans nos manuels d'Histoire ? Mgr Claude Dagens, évêque académicien absent sous la coupole, n'a pas eu à entendre les amalgames antichrétiens ; il savait mieux que quiconque que le fait d'envisager de dépénaliser ou de légaliser l'avortement (qu'on légalise ou dépénalise parfois effectivement) s'explique ainsi : ceux qui prennent cette décision sont déjà nés et ne sont donc pas concernés eux-mêmes par le problème. Dans tous les autres cas, le législateur est, la plupart du temps, concerné lui-même par la loi. L'avortement est à peu près le seul cas où le législateur est certain de n'être jamais concerné par le problème puisqu'il est déjà né. Comme le disait Tugdual Derville en parlant de la séance du 18 mars dernier : peut-on résister à cet âge à une adoration si terrifiante ? Les célébrations d'une telle solennité ne sont-elles pas, en principe, réservées aux grands enterrements ? Immortelle, d'après ce qu'on dit, en tout cas inscrite comme l'un des plus douloureux paradoxes de notre histoire à mes yeux. Simone Veil porte en elle un mystérieux secret. Quel temps lui reste-t-il pour le révéler ? Mais qui sommes-nous nous qui n'avons pas connu la **Shoah**, pour lui demander avec l'infini respect que mérite toute personne : «Madame, parlez» ?



CORMATEUR LES ANNONCES LÉGALES

L'Informateur Corse - Journal du 02 avril au 08 avril 2010 - N° 6308

08

NAVEZ ENERGIE

Société à Responsabilité Limitée Capital: 4000 euros Siège : Lotissement Caralivu n°17 Monticello - 20220 Ile-Rousse

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à l'Ile-Rousse du 24 février 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination · NAVEZ ENERGIE Siège: Lotissement Caralivu, n°17, Monticello, 20220 Ile-Rousse

Objet : Tous travaux de plomberie, chauffage, climatisation, énergie solaire, maintenance gaz **Durée de la société :** 99 ans à compter

de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital: 4000 euros

Gérance: Mme Béatrice Navez, demeurant Lotissement Caralivu, n°17, Monticello, 20220 Ile-Rousse, assure la gérance

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, la gérance

09

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 mars 2010 à Bastia, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FIPA Forme : SARL

Siège: 1, rue du Nouveau Port, 20200

Objet : L'exploitation directe ou en location gérance de fonds de commerce de débit de boissons et restauration

Capital: 1000 euros Durée: 99 ans

Gérance : Mme De Grégorio Christine, demeurant Villa Benjamin, Vall Altare,

20200 Santa Maria di Lota Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis

14

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cauro du 26/03/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabi

Dénomination sociale : A DENA, Siège social : Lieu dit Rosetto 20117

Objet social: Location de logements

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et

des sociétés

Capital social : 1200 euros,
Gérance : Madame Sandrine, Odette,
Amélie, Juliette DOUCERAIN (épouse
MARQUIS), demeurant Résidence Les Corallines, Bât C, Avenue Noël Franchini 20090 AJACCIO, assure la gérance.

Immatriculation de la Société : Au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

Pour avis, La Gérance.

15

M.R CITOLLEUX Avocat au Barreau de Bastia

Rés. Clos Les Oliviers Bt. A 20220 l'Ile-Rousse

Tél: 04 95 44 46 68 - Fax: 04 95 44 46 53

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25.03.2010, enregistré à Bastia le 26.03.2010, bord. 2010/298, case 3, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes **Dénomination :** Bang Tao

Siège: "Cala Rossa", Bld de Fogata

20220 l'Ile-Rousse

Capital fixe: 1000 euros: apport en numéraire

Objet: L'acquisition de tous biens immobiliers, la construction, la rénovation, la gestion par bail ou autrement de ces biens immobiliers, la vente des biens immobiliers appartenant à la

Gérant : M. d'Oriano Franck, demeurant 15, lot Caralivu, 20220 Monticello, sans emploi né le 07 mai 1980 à Bastia célibataire

Durée: 99 ans à dater de son immatriculation

Immatriculation: RCS de Bastia

Pour avis et mention. Le gérant

17

Maître Marthe POGGI, notaire agissant, en qualité de membre de la Société

"Maître Marthe POGGI, Notaire associé"

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse),

39 Boulevard Paoli

Suivant acte reçu par Maître Marthe Poggi, notaire à Bastia, le 18 mars 2010. enregistré à la recette divisionnaire de Bastia le 19 mars 2010, n°2010/278. case n°1, il a été constitué la Société

Civile Immobilière suivante : **Dénomination :** SCI ART'IMMO

Siège: Lucciana (Haute-Corse, 20290), Casamozza, Maison Raffaelli Durée: Quatre vingt dix neuf (99) ans

Obiet : L'acquisition de terrains en vue de les partager et de les lôtir, et notamment d'un terrain situé à Lucciana (Haute-Corse), et cadastré section Bl numéro 11 et section BI numéro 12.

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires

Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moven de vente, échange ou apport en société

Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toute-fois d'en respecter le caractère civil.

Capital: Cinq cents euros (500 euros) Apports en numéraire : Cinq cents euros (500 euros)

Gérant : Monsieur Jean-François Raf-

Immatriculation au RCS: Bastia

Pour avis et mention. Me Marthe POGGI, Notaire.

Notre Site: www.corse-information.info

21

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques

Dénomination : S'EVADER VOYAGES Siège: Boulevard Lantivy, Immeuble Diamant I, 20000 Ajaccio Objet: Création, acquisition, prise à bail, exploitation directe ou indirecte de

fonds de commerce ou entreprises d'agence de voyages ; vente de billeterie aérienne, maritime, ferroviaire, vente de forfaits, séjours

Durée : 99 ans à compter de l'immatri-culation au RCS

Capital: 7500 euros en numéraire Gérante: Marie Pierre Ferrandini

demeurant, Avenue Santa Maria, 20260 Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance,

56

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia, du 17/03/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Besponsabilité Limitée Dénomination : M V ESPACE BEAUTE Siège : Mezzavia (Corse du Sud). Espace de l'Aqueduc, Route de Calvi Objet : Institut de beauté, d'esthétique, hamman, vente de cosmétiques et sen-

teurs, onalerie Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital: 1500 euros

Gérance : Mme Marie Hélène Ventura, demeurant à Ajaccio (Corse du Sud), Les Bruyères, Résidence Castelvecchio Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aiaccio

Pour avis, le représentant légal,

25

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19 février 2010, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société Civile Immobilière Dénomination : ORTHO.2B Siège : Les Jardins de Toga, Bât. A Chemin du Furcone, 20200 Bastia

Objet: L'acquisition, l'administration et

la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers Durée : 99 années Capital : 500 euros

Apports en numéraire : 500 euros Gérance : Monsieur Biancarelli Philippe, demeurant Villa La Finca, Route des Crêtes, 20200 Ville di Pietrabugno ; Monsieur Mathieu Denis, Daniel, demeurant 10, route de San Martino, Pietranera, 20200 San Martino di Lota Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conioint, des ascendants

ou descendants du cédant ; Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préa-lable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Immatriculation : Au RCS Bastia

Pour avis,

email: al@informateurcorse.com

16

M.R CITOLLEUX

Avocat au Barreau de Bastia Rés. Clos Les Oliviers Bt. A

20220 l'Ile-Rousse Tél : 04 95 44 46 68 - Fax : 04 95 44 46 53

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25.03.2010, enregistré à Bastia le 26.03.2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes : Forme · SARI

Dénomination : "L'OSTERIA MARE" Siège: "Cala Rossa", Bld de Fogata, 20220 l'Ille-Rousse
Capital fixe: 5000 euros: apport en

Objet : Restauration, vente à emporter, petite restauration, salon de thé, et toutes activités annexes et connexes rattachées aux précédents objet et généralement, toutes opérations indus-trielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social ou susceptibles d'en faci-

liter l'extension ou le développement. **Gérant :** M. d'Oriano Franck, demeurant 15, lot Caralivu, 20220 Monticello, sans emploi né le 07 mai 1980 à Bastia, célibataire

Durée : 99 ans à dater de son immatri-

Immatriculation : RCS de Bastia

Pour avis et mention. Le gérant.

62

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia du 01/04/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme sociale : Société à Responsabi-

Dénomination sociale : ISULA DIS-

TRIBUTION
Siège social : Lieu dit Route de Mezza-

Siege social: Eleu dit Houte de Mezza-via 20167 MEZZAVIA

Objet social: import, export et com-merce de produits alimentaires de gros et au détail.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1500 euros

Gérance : Monsieur João ANTUNES DA FONTE, demeurant Résidence Maréchal Lyautey, Immeuble L'Ane 1, Avenue Maréchal Lyautey 20090 Ajaccio.

Immatriculation de la Société : Au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

06

"SAMBA"

SARL au capital de 500 euros U Tipponu - 20100 Foce

Aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2010, l'assemblée générale a décidé d'une extension de l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts Vente d'articles de souvenirs, de déco-

rations et d'aménagement. Le reste de l'article est inchangé.

La gérance,

LES VIGNERONS DE SAINT ANTOINE

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 10.000 euros Siège: Saint Antoine 20240 Ghisonaccia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ghisonaccia, du 15 mars 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia le 22 mars 2010, bordereau 2010/282, case n°15, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée Dénomination : LES VIGNERONS DE SAINT ANTOINE

Siège: Saint Antoine, 20240 Ghisonaccia Objet : Achat, vente de vin et spiritueux fabrication de produits à base de vin e distillation

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés Capital : 10.000 euros

Gérance : Monsieur Jean Mondange, demeurant Saint Antoine, 20240 Ghisonaccia, est nommé gérant

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, la gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Ajaccio (Corse du Sud), du 25 mars 2010, enregistré à Ajaccio RD le 25 mars 2010, bordereau n°2010/214, case n°6, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéris-

Dénomination : "P.V.C SERVICES INSULAIRES"

Capital: 1500 euros divisé en 150 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées

Siège: Ajaccio (Corse du Sud), 15, rue Colonel Colonna d'Ornano, Résidence Triana", n°21

Durée : 99 années à compter de son mmatriculation au RCS

Objet : L'achat la vente l'importation l'exportation, la pose de menuiseries aluminium de tous produits métallur-giques, ainsi que de tous produits rentrant dans le cadre de la clôture et des constructions métalliques, la métallerie, la menuiserie aluminium et PVC, les fermetures et occultations, la miroiterie.

Gérant: Monsieur Amata Antonio. demeurant à Boussu (Belgique), Rue Guérin (B), 13/01

Immatriculation : Au RCS Ajaccio

Pour avis et mention. La gérance

02

SCI PEMANE

Société Civile Capital: 2000 euros Siège : 7, rue Méditerranée 20090 Ajaccio RCS Ajaccio: D 502 473 929

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 24 mars 2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous régime légal. Monsieur Michel de Peretti, jusque-là

gérant, a été nommé liquidateur de la Société avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liqui-dation et parvenir à la clôture de celle-ci Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis, le liquidateur.

SARL CARA21

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24.03.2010, fait à Rapale, il a été institué une société présentant les

caractéristiques suivantes Forme : Société à Responsabilité Limitée Dénomination : CARA21

Siège: Lieu-dit Garattaccia, RD, 62, 20246 Rapale

Objet : La société a pour objet : La création, l'acquisition, et l'exploitation par tous moyens y compris dans le cadre d'une délégation de service public de tous fonds de commerce de restauration.

Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social v compris la prise de participations dans toutes sociétés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital: 1000 euros entièrement libéré Gérance : Mademoiselle Rayer Pauline Marie Lucie, associée, née le 22.07.1984 à Marignane (13), demeurant I Canelli, 20221 Cervione, de nationalité française est nommée gérante pour une durée illimitée

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

> Pour avis et mention. La gérance.

05

I CARDELLINI

Société à Responsabilité Limitée Capital : 7622 euros Siège : Lieu-dit Fontanaccia 20145 Sari-Solenzara B 352 606 271

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de création, achat, vente, prise à bail, location, gérance, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte, de tous hôtels ainsi que de tous autres établissements ouverts au public et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La gérance,

53

BRICOBALAGNE

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 7500 euros Siège : Chemin Porta Vecchia 20214 Moncale (Corse) 502 119 233 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2009, il résulte que :

Les associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de

INFO (REFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Pour avis, Le représentant légal.

Maître Claire **DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat au Barreau d'Aix en Provence Cabinet Secondaire : Zone d'Activités RN 198 20213 Folelli

Aux termes d'une décision en date du 8 mars 2010, l'associé unique de la Société G.M.T.I, SARL au capital de 8000 euros, dont le siège est à Porto-Vecchio (20137), Lieu-dit Arutoli, Lotis-sement Liacanti, Route de l'Ospédale (440 903 060 RCS Ajaccio), statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

26

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination: "SUPER SOUK SARI" Forme : Société à Responsabilité Limi-

Capital: 10.000 euros
Siège: Ld Canal, RN 193, 20600 Furiani
Objet: La société a pour objet: "Vente de produits alimentaires, boucherie, sans découpe, production et vente sur place ou à emporter de produits culinaires finis ou semi-finis, vente de produit d'artisanat et sous-location immobilière"

Et généralement, toutes opérations financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés **Gérance :** Monsieur Ouhaddou Ahmed,

demeurant Résidence Les Lauriers, Båt. N1, 66000 Perpignan Immatriculation: Au répertoire des Métiers et au RCS de Bastia.

Pour avis. La gérance.

18

CORSICA NATURA

Société par actions simplifiée Au capital de 150.000 euros Siège : Pianottoli-Caldarello 20131 Pianottoli-Caldarello RCS Ajaccio: 399 152 545

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2010, l'assemblée générale ordinaire a nommé Cabinet MOSSEL-MANS et ASSOCIÉS, domicilié", 14, Boulevard du Commandeur, 13009 Marseille, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de Monsieur Daniel Boulay, démissionnaire, et Jean-Marc Mosselmans, domicilié 14, Boulevard du Commandeur, 13009 Mar-seille, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de Monsieur François Bensa, démissionnaire.

Ces nominations sont faites pour la durée restant à courir des mandats des démissionnaires.

Cette mesure prend effet rétroactive-ment à la date du 1er janvier 2010.

Pour avis. Le Président

INFOGREFFE www.infogreffe.fr information légale sur les entreprises 3617 infog 0 899 70 22 22

38 **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mars 2010, il a été constitué une société présentant les caracté-

ristiques suivantes : Forme : Société Civile Dénomination : CELANT

Capital: 10.000 euros - Dix mille euros. constitué uniquement d'apports en numéraire

Objet : Acquisition d'immeuble et gestion desdits immembles par tous moyens : locations, mises à disposition **Siège :** 6, Casa Nostra, Casamozza, 20290 Lucciana

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés Gérance : Monsieur Antoine Albertini, demeurant 6. Casa Nostra, Casamozza, 20290 Lucciana
Clauses relatives aux cessions de parts:

Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation au Registre du Commerce : La société sera immatriculée au Registre du Commerce tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

> Pour avis La gérance.

13

MANOURIA

S.C.I. au capital de 45.000 euros Siège social : Route Nationale 193, Kilomètre 21 Lieu dit Vignola Tavaco - 20133 UCCIANI RCS Ajaccio 441 729 357

AVIS DE REMPLACEMENT **DU GERANT**

Aux termes d'une délibération en date du 25/03/2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Monsieur Sébastien, Jacques Stéphane MAGNAN, demeurant Lieu dit Vignola, Vero 20133 UCCIANI, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Philippe, Alain, Marie MAGNAN.

La modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2010 fait à Boni-facio, enregistré à la recette des impôts de Porto-Vecchio, le 17 mars 2010, borde Pollo-Vecchio, le 17 mars 2010, Bordereau 2010/93. La Société BONI RESTO "LA VISTA", SARL au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est à Bonifacio (20169), Lieu-dit Longone, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le n° B 418 261 251, représentée aux présentes par son gérant Monsieur Lantieri Jean Baptiste, a donné en location gérance à :

Mademoiselle Casabianca Sabine, née le 7 août 1977 demeurant Villa Blanche, Lieu-dit Finocchio, 20169 Bonifacio, de nationalité française, célibataire majeure. Un fonds de commerce de restaurant. pizzeria, glacier, salon de thé, cafétéria, débit de boissons sis et exploité à Bonifacio (20169), Lieu-dit Carrotola, imma-triculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 418 261 251. Pour une durée de 3 années à compter du 1er janvier 2010, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation. En vertu de ce contrat, Mademoiselle Casabianca Sabine, exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis.

SARL E.R.E.T.P

ciété à Responsabilité Li Au capital de 500 euros Siège : Campana - 20229 Piedicroce RCS Bastia : 519 534 549

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 05.03.2010, et suivant acte sous seing privé en date du 25.02.2010 à Campana, enregistrés respectivement à Bastia le 25.03.2010 et le 26.03.2010 M. Ange Paul Grimaldi, a fait apport à la Société E.R.E.T.P Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 euros ayant son siège social à Campana 20229 Piedicroce, immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 519 534 549 de son entreprise avant pour activité "l'étude, la réalisation, l'entretien de tra-vaux publics, la vente de produits manufacturés, l'entreprise générale du bâtiment, la pose, et la construction de lignes téléphoniques, le génie civil, l'ins-tallation de réseaux de distribution d'eau, le démaquisage, et l'élagage, les travaux de pose et de raccordement des lignes aériennes et souterraines d'énergie électrique", exploitée à Campana, 20229 Piedicroce, pour laquelle il est immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 388 864 274.

apport sus-désigné évalué à 367.874 euros a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur à titre augmentation de capital de 36.780 parts sociales de 10 euros de nominal émises par la Société E.R.E.T.P. la différence soit 74

euros, représente une prime d'apport. La date de réalisation de l'entreprise apportée est fixée au 05.03.2010, mais les opérations concernant l'exploitation de ladite entreprise effectuées depuis le 01.01.2010, date de jouissance, seron réputées faites pour son compte. Les créanciers de l'apporteur dispose

ront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour insertion, Le gérant.

47

SARL FURIANI ENERGIE

SARL au capital de 200 euros Siège : Pastoreccia - 20229 Piedicroce BCS Bastia : 514 793 678

Aux termes d'une délibération du 24/02/2010, Damien Guillard, 23, Place Saint-Brice, 44115 Basse Goulaine, a été nommé gérant en remplacement de David Rivas RCS: Bastia

LOCATION GERANCE

D'UN FONDS DE COMMERCE

Selon acte SSP signé à Bastia le 12 août 2008, enregistré au centre des impôts de Bastia le 25 mars 2010, sous le bordereau numéro 2010/292, case n°9, la SARL BARBARA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 4573,00 euros, dont le siège social est 1 rue du Nouveau Port 20200 Bastia immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le n° 403 494 362, représentée aux présentes par sa gérante Mme Jeanne Marie Bonifaci, dûment habilitée à cet effet, par une AGO en date du 20/02/2006, a donné en location gérance à la SARL "LE FIPA", représentée par sa dérante Mme Figarella Christine demeurant à Villa Benjamin, Vall Altare 20200 Santa Maria di Lota, le fonds de commerce de débit de boissons 4ème catégorie snack bar, pizzeria, restaurant à l'enseigne "BAR BAPTISTE", pour une durée de 1 an à compter du 1er avril 2010, renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis, le gérant.

52

Société Titulaire d'un Office Notarial à PRUNELLI DI FIUMORBO

Me François GRIMALDI

Notaire à Prunelli di Fiumorbo

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT IMMOBILIER MODIFICATIONS

STATUTAIRES

Aux termes d'un acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire associé à Prunelli di Fiumorbo, le 8 mars 2010, il a été fait apport immobilier à la Société "U PINONE", Société Civile Immobilière, au capital de 1000 euros, dont le siège est à 20243 Prunelli di Fiumorbo, Querciolo, c/o M. Marc Paolini, RCS Bastia

SIREN 508 067 162.
D'un bien situé sur la commune de GHI-SONACCIA (Haute-Corse), au Lieu-dit Casabianca, cadastrée section BL n°558 pour une contenance de 20a 80ca évaluée à 120.000 euros.

En conséquence le capital social de la société a été augmenté savoir :

Ancien capital: 1000 euros

Nouveau capital: 121.000 euros, avec
création de 12.000 parts nouvelles attribuées en totalité à l'apporteur.

Par suite les articles 6 et 7 des statuts se trouvent corrélativement modifiés

Pour avis Signé : François GRIMALDI, Notaire.

29

Thomas VALERY

Avocat à la Cour Résidence Impératrice 2, route de Ville - 20200 Bastia Tél : 04 95 34 38 22 - Fax : 04 95 34 39 14

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP en date du 24 mars 2010. Monsieur Pierre Paul d'Ornano, demeurant à Felicetto, 20225 Muru, exerçant la profession de commercant, immatriculé au Registre du Commerce et des Socié tés de Bastia sous le numéro 418 456 927 a donné en location-gérance à : Monsieur Alexandre Gherardi, demeu-

rant Le Domaine de l'Ile-Rousse, 20220 l'Ile-Rousse.

Un fonds de commerce de bar licence IV, presse, gaz, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac à l'enseigne 'BAR CHEZ RIGO", exploité à Felicetto, à compter du 1er avril 2010 pour une durée de trois ans non renouvelable. Les formalités seront effectuées au RCS de Bastia

Le locataire-gérant.

48

SARL CANALE DI MIGLIO ENERGIE

SARL au capital de 200 euros Siège: Pastoreccia - 20229 Piedicroce RCS Bastia: 514 799 766

Aux termes d'une délibération du 24/02/2010, Damien Guillard, 23, Place Saint-Brice, 44115 Basse Goulaine, a été nommé gérant en remplacement de David Rivas. RCS : Bastia

SARL CASINCA ENERGIE

SARL au capital de 200 euros Siège : Pastoreccia - 20229 Piedicroce RCS Bastia: 514 790 294

Aux termes d'une délibération du 24/02/2010, Damien Guillard, 23, Place Saint-Brice, 44115 Basse Goulaine, a été nommé gérant en remplacement de David Rivas

RCS: Bastia

54

SARL EXABURO

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 7700 euros Siège : Rue Bonaparte Immeuble Les Roses - 20110 Propriano RCS Ajaccio: 435 381 868

AVIS D'APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'une délibération de l'as-semblée générale extraordinaire de la Société SARL EXABURO, en date du 27 mars 2010, enregistré à Sartène, le 29 mars 2010, bordereau 2010/110, case 2 et suivant acte sous seing privé en date du 4 mars 2010 à Propriano, enregistré à Sartène le 29 mars 2010.

Monsieur Jean Marie Antoine Pedro, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 450 664 560, a fait apport à la SARL EXABURO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7700 euros, ayant son siège social Rue Bonaparte, Immeuble Les Roses, 20110 Propriano, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le numéro 435 381 868, d'un fonds de commerce de "fournitures et mobiliers de bureaux, fournitures scolaires, matériel mécanographique et informatique et toutes activités annexes", exploité rue Bonaparte, Immeuble Les Roses, 20110 Propriano.

En conséquence, la location gérance portant sur ce fonds de commerce entre Monsieur Jean-Marie Antoine Pedro, loueur et la SARL EXABURO, locataire gérant, n'existe plus à compter du 27 mars 2010.

Cet apport sus-désigné évalué à 170.000 euros, a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 2200 parts sociales de 77 euros de nominale émises par la SARL EXABURO et d'une prime de 600 euros.

. La date d'entrée en jouissance du fonds apporté a été fixée au 27 mars 2010. Les créanciers de l'apporteur dispose-ront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio et pourront dans le même délai faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Mme Sandrine Pedro, demeurant, 4, rue des Pêcheurs,

20110 Propriano, chez qui domicile a été élu. Pour insertion, Le gérant.

50

SARL MORIANI ENERGIE

SARL au capital de 200 euros ge : Pastoreccia - 20229 Piedicroce Siège : BCS Bastia: 514 801 497

Aux termes d'une délibération du 24/02/2010, Damien Guillard, 23, Place Saint-Brice, 44115 Basse Goulaine, a été nommé gérant en remplacement de David Rivas.

RCS: Bastia

51

SARL TRAGONE ENERGIE

SARL au capital de 200 euros Siège : Pastoreccia - 20229 Piedicroce RCS Bastia : 514 801 521

Aux termes d'une délibération du 24/02/2010, Damien Guillard, 23, Place Saint-Brice, 44115 Basse Goulaine, a été nommé gérant en remplacement de David Rivas. RCS: Bastia

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

TEL: 04 95 32 04 40

58

Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI

Notaire Suppléant en remplacement de Maître Léon-Gilles PADOVANI 3. Avenue Xavier Luciani - 20250 Corte Tél: 04 95 46 21 33 - Fax: 04 95 46 20 67

Suivant acte reçu par Me Marie-Carole Casu-Padovani, notaire à Corte, le 13 mars 2010, enregistré à SIE Pôle d'enre-gistrement de Bastia le 22 mars 2010, bordereau n°2010/283 case n°1

Mme Josiane Anna Marie Pozzo di Borgo, commercante demeurant à Alata Lotissement San Benedetto, Avenue des Pins, née à Ajaccio le 27 août 1967 épouse de Monsieur Claude Falferi, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 389 066 333. A confié à la Société dénommée

"JMSP", Société à Responsabilité Limi-tée, au capital de 500,00 euros, dont le siège est à Ajaccio (20090), Lotissement Neri, Route d'Alata, Villa Bianca, numéro 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio et identifiée sous le numéro 521 041 145. L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de débits de boissons, dont le bailleur est propriétaire en propre, situé à Ajaccio, (20000), 3, Boulevard Pugliesi Conti, connu sous le nom de "AU BEAU SOLEIL".

Pour une durée d'une année à compter du 15 mars 2010 pour finir le 14 mars 2011. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds seront achetées et payées par le gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation du fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique publication, Le Notaire.

24

SCI ELOGI

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant délibération d'une AGE en date du 15 mars 2010, il a été décidé de modifier l'article 2 "OBJET SOCIAL", des statuts initiaux.

Nouvel objet social : L'acquisition l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La réalisation de tous travaux d'amélioration et de toutes installations nouvelles, conformément à la destination des immeubles acquis.

- Toutes opérations financières, mobi-lières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

A compter du 15 mars 2010 Les statuts ont été modifiés en conséquence

10

SARL TRANSCAMPANA

Au capital de 81.000 euros Lot 31, Allée Jaune PA Purettone - 20290 Borgo RCS Bastia : 384 651 303

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 mars 2010, Mme Campana épouse Sarocchi, Nathalie, demeurant à Villa San Giuliano, n°56, rue Joseph Gandolfi, 20620 Biguglia, a été nommée gérante en remplacement de Monsieur Campana David, demeurant Villa Natha David, 20620 Biguglia, démissionnaire à compter du 25 mars 2010. L'article 12 alinéa 5 des statuts a été corrélativement modifié. Le reste de l'article reste inchangé. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE D'ALESANI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Etablissement qui passe le marché :

Syndicat Intercommunal de la Vallée d'ALESANI Couvent d'Alesani - 20234 Piazzali Tél/Fax: 04 95 35 88 74 - Mobile: 06 79 71 41 91

Nature du marché : Marché de service à bons de commande

Objet du marché :

Collecte et transport des déchets Ménagers et assimilés aux centres agrées

Entretien et nettoyage des Points Tri et des Bacs de Collecte

Lieu d'exécution des prestations : Les 9 communes de l'ancien canton d'ALESANI

Durée d'exécution du marché : 3 ans

Date de début des prestations : 03 mai 2010

Mode de passation du marché : Procédure adaptée article 28 du CMP Dossier de la consultation : Remis gratuitement sur demande adressée au Syndicat Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, capacités techniques, références et moyens d'exécution des prestations dans le domaine de l'obiet du marché

Renseignements à fournir par le candidat : Documents et déclarations visées à l'article 44 du CMP, documents, permettant l'évaluation de leurs capacités professionnelles et techniques, moyens matériels dans le domaine de l'objet du marché : Critères d'attribution du marché :

Prix: 80%

Valeur technique: 20%

Conditions d'attribution du marché : Le candidat dont l'offre est retenue devra fournir dans un délais de 8 jours à compter de son information les pièces visées à l'article 46 alinéa I du CMP

Date limite de réception des candidatures : 20 avril 2010 à 16 heures

Date d'envoi à la publication : 27 mars 2010

Le Président

François Paul CASABIANCA.

12

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE PIEDIGRIGGIO

PUITS DE TAVERNA

1ère Parution

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2010-42-1 en date du 11 février 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de PIEDIGRIGGIO, avec établissement des périmètres de protection du Puits de TAVERNA.

Les pièces du dossier seront déposées en Mairies de PIEDIGRIGGIO et de GAVI-GNANO, pendant 15 jours, du mercredi 14 avril au mercredi 28 avril 2010 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres

Monsieur Zyad ALAMY, désigné comme Commissaire Énquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de PIEDIGRIGGIO - 20218 Piedigriggio Mercredi 14 avril 2010 : de 9h30 à 11h30 Mercredi 28 avril 2010 : de 9h30 à 11h30 Mairie de GAVIGNANO - 20218 Gavignano Vendredi 16 avril 2010 : de 14h à 16h30

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie de PIEDIGRIGGIO, et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi, BP 187 - 20411 Bastia Cedex 9)

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs

> Fait à Bastia, le 10 février 2010 P/ Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire, Joseph MATTEI

> > Notre Site: www.corse-information.info

Me Bernard KUCHUKIAN

Avocat - 29, rue Lulli - 13001 Marseille Tél : 04 91 33 94 31 Fax-Télécopie : 04 91 54 16 64 kuchukian@worlonline.fr

AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE

VENTE AUX ENCHERES

DE BIENS IMMOBILIERS DEPENDANT D'UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

AUDIENCE D'ADJUDICATION : LE JEUDI 27 MAI 2010, 9H30

A SANTA LUCIA DI MORIANI (Haute-Corse)

Lieu-dit Suaglione, dans la copropriété "Marina Bianca", en bord de Mer Par la RN 198 à 39Km au Sud de Bastia, après ALERIA, sur la côte orientale de l'Ile. Les quatre appartements ci-après mentionnés sont tous au 2ème étage de l'immeuble, sans ascenseur, mais avec accès direct à la Plage.

1er Lot d'Adjudication :

* Le lot de la copropriété n°33, comprenant dans le bâtiment 2, un appartement, apparemment le n° de porte 124, au deuxième étage avec une entrée, une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle d'eau, un WC, d'une superficie de 36m² au moins, vue sur la mer.

Serait loué

Mise à prix : 50.000 euros, avec faculté de rabais du quart puis de la moitié

* Le lot de la copropriété n°34, comprenant dans le bâtiment 2, un appartement, apparemment le n° de porte 123, au deuxième étage avec entrée, cuisine, séjour, deux chambres, salle d'eau et WC, d'une superficie de 35m² au moins, belle vue sur la mer

Libre à la vente, le locataire ayant donné son congé pour le 28 février 2009. Mise à prix : 50.000 euros, avec faculté de rabais du quart puis de la moitié 3ème Lot d'Adjudication

Le lot de la copropriété n°35, comprenant dans le bâtiment 2, un appartement, apparemment le n° de porte 122, au deuxième étage avec entrée, kitchenette, séjour, salle d'eau avec WC et terrasse, d'une superficie de 18m² au moins, très belle vue sur la mer.

Libre à la vente

Mise à prix : 35.000 euros, avec faculté de rabais du quart puis de la moitié 4ème Lot d'Adjudication

Le lot de la copropriété n°36, comprenant dans le bâtiment 2, un appartement, apparemment le n° de porte 121, au deuxième étage avec une entrée, une kitchenette, un séjour, deux chambres, une salle d'eau, un WC, d'une superficie de 31m² au moins, très belle vue sur la mer. Libre à la vente.

Mise à prix : 45.000 euros, avec faculté de rabais du quart puis de la moitié
VISITE PAR MAÎTRE LAURENT COLOMBINI, Huissier de Justice, à San Nicolao, le LUNDI 10 MAI 2010 DE 10H à 11H.

La vente est poursuivie à la requête de : Monsieur Jean-Charles HIDOUX, Mandataire Judiciaire à la sauvegarde au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises, 46, rue Saint-Jacques, Marseille 6ème arrt, fonctions auxquelles il a été désigné par jugement du Tribunal de Grande

Instance de Marseille du 2 juillet 2009. Agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire, de la SCI MARIE, Société Civile Immobilière au capital de 150.000 euros, ayant son siège social, 24, Boulevard Jean-Casse, 13014 Marseille.

Ensuite d'une ordonnance sur requête du 1er décembre 2009 de Mme Françoise BARBET, Juge Commissaire au Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE, publiée au Bureau des Hypothèques de Bastia, le 21 décembre 2009, vol. 2009 S n°23.

ENCHERES: Seulement par Avocat au Barreau de Marseille: Consignation par chèque de banque de 10% de la mise à prix à l'ordre de Maître Jean-Charles HIDOUX.

Pour tous renseignements: Maître Bernard KUCHUKIAN, ou consulter le cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE, 6, rue Joseph-Autran, 13006 Marseille, à l'accueil du lundi au vendredi de 14h30 à

Bernard KUCHUKIAN, Avocat constitué pour Maître Jean-Charles HIDOUX.

Marseille.

PORT DE COMMERCE DE BASTIA

AVIS DE MODIFICATION TARIFAIRES

La Collectivité Territoriale de Corse informe les usagers portuaires que les tarifs d'outillage public ont été examinés en Conseil portuaire le 07 décembre 2009 et ont fait l'objet d'un avis favorable.

L'affichage a eu lieu dans les endroits du port principalement fréquentés par les usa gers du 25 janvier 2010 au 09 février 2010 inclus. En l'absence d'observation au Registre d'enquête, et après consultation de Mon-

sieur le Préfet de la Haute-Corse, et du Service des Douanes, les tarifs d'outillage public sont adoptés.

L'affichage se fera dans l'enceinte du Port de Commerce de Bastia.

Les nouveaux tarifs pourront être consultés à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse.

email: al@informateurcorse.com

ENCHERES PUBLIOUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO

JEUDI 3 JUIN 2010 A 8 HEURES 30

Ajaccio: En la copropriété du 38, rue Fesch (cadastrée BX 207) le lot numéro 6, soit un appartement au 4ème étage occupant tout l'étage (3 pièces en mauvais état).

(Copropriété sous arrêté de péril/ syndic : C.G.I Immobilier, dont le siège est à Ajaccio, 13, Cours Jean Nicoli).

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au

procès-verbal dressé par huissier documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A.

«Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation). **Mise à prix :.....**8000,00 euros (Huit Mille euros). Oulre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE: Mise à prix :.....

- Que les enchères seront recues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Bar-
- Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables
- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Becchi » 2. Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

 - Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Aiaccio. Le 6 avril 2010, Pour extrait

COMMUNE DE ROGLIANO

AVIS DE PUBLICITE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE SELON L'ARTICLE 28 DU CMP

(PROCEDURE OUVERTE

- 1. Organisme qui passe le marché : Commune de ROGLIANO
- 2. Obiet du marché :

- b lieu d'exécution : Commune de ROGLIANO, Port de Plaisance de Macinaggio

3. Délai d'exécution : 45 jours
4. Date de remise des offres : Lundi 19 avril 2010 avant 12 heures
a - adresse où le dossier peut être demandé ou retiré :

Mairie de ROGLIANO - 20247 Rogliano - Téléphone : 04 95 35 42 04
b - adresse où l'offre doit être envoyée ou déposée :

Mairie de ROGLIANO - Bât. Administratif - 20247 Rogliano

5. Critères de choix : (Les critères seront pondérés : valeur technique 60% - prix : 40%)

Valeur technique des prestations appréciée au vu du contenu des éléments de la note explicitant les principes de la reprise des matériaux, leur transport et leur mise en dépôt dans la zone imposée.

Prix des prestations au regard du montant du détail estimatif

6. Autres informations : (travaux)
L'entreprise doit prévoir son intervention sans interrompre les mouvements des

7. Date d'envoi de l'avis à la publication : Vendredi 26 mars 2010

59

BAVITOLI

Société Civile Immobilière Au capital de 1000 euros Siège : Lieu dit Gabella N°cadastre 137 20117 Cauro

Aux termes d'une délibération en date du 29 mars 2010, la collectivité des associés a nommé Monsieur Tolla Alex, né le 08/10/63, domicilié 8, rue Emma-nuel Arène, à Ajaccio, gérant de la société en remplacement de Mme Flori Marie Rose épouse Tolla, gérant démissionnaire à la date du 29/03/10 avec prise d'effet le même jour.

Les modifications résultant dans l'avis antérieurement publié, de la décision cidessus sont les suivantes

* Ancienne mention

Le gérant de la société est Mme Flori Marie Rose épouse Tolla, domiciliée au Lieu-dit Gabella, n°137, sur la commune de Cauro

* Nouvelle mention

Le gérant de la société est Monsieur Tolla Alex, domicilié 8, rue Emmanuel Arène, à Ajaccio.

La gérance,

55

SARL EXABURO

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 7700 euros Siège : Rue Bonaparte Immeuble Les Roses 20110 Propriano RCS Ajaccio : 435 381 868

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2010, il résulte que :

Le capital social a été augmenté de 169.400 euros, pour être porté à 177.100 euros, par voie d'apport en nature. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

- Ancienne mention : capital : 7700 euros
- Nouvelle mention : capital : 177.100 euros
- Le siège social de notre société a été transféré du "rue Bonaparte, Immeuble Les Roses, 20110 Propriano" au "**Lieu**dit Vigna Majo, Rond-Point du Casino, 20110 Propriano", à compter du 27 mars 2010

Mention en sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis.

COMMUNE DE BASTELICA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Désignation de la collectivité qui passe le marché

Maître d'ouvrage : Commune de BASTELICA - 20119 Bastelica
Mode de passation du marché : Appel de candidature en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'oeuvre, en procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Objet : Marché de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement du Groupe Scolaire, en vue de la création d'un Centre d'Immersion Linguistique

- Conditions de participation et contenu de la mission :
 Mission de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement du Groupe Scolaire
- Mission de mattise d'oeuvre pour le realine lagement du dioupe scolaire . Rénovation du Groupe Scolaire d'une superficie de 1000m² pour la création d'un Centre d'Immersion Linguistique . Mission de base + OPC. (APS-APD-PRO-DCE-EXE-VISA-DET-AOR) . Durée prévisionnelle du chantier : 10 mois . Adresse où les candidatures doivent être transmises ou remises : L'enveloppe

contenant le dossier pourra être adressée sous pli recommandé ou déposée contre récépissé à la Mairie de BASTELICA.

Règlement de la consultation : Le règlement de la consultation est à retirer auprès de la Mairie de BASTELICA.

L'enveloppe portera la mention extérieure : "Commune de BASTELICA - Marché de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement du Groupe Scolaire, en vue de la créa-

tion d'un Centre d'Immersion Linguistique" "Ne pas ouvrir".

Date limite de réception des candidatures : 19 avril 2010 Date d'envoi à la publication du présent avis : 25 mars 2010

Pour insertion, Le Maire

11

AVIS D'OUVERTURE **D'UNE ENQUÊTE PUBLIOUE**

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DE SERVITUDES NECESSAIRES A LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE

DE BASTIA ET VILLE DE PIETRABUGNO

Le Préfet de la Haute Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté n°05 - 2010 du 5 mars 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de servitudes nécessaires à la construction d'une ligne électrique sur les communes de BASTIA et VILLE DE PIETRABUGNO.

PIETRABUGNO.

Les pièces du dossier seront déposés dans les Mairies de BASTIA et VILLE DE PIETRABUGNO pour une durée de 30 jours, du 1er avril au 30 avril 2010, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de ces dernières.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à la disposition du public, dans les mairies des communes sus visées, ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, aux maires ou au commissaire enquêteur pour les joindre aux registres.

Monsieur Jean Pierre MOMUS, désigné commissaire enquêteur, se tiendra à la

disposition du public : A la Mairie de BASTIA, les

- Jeudi 15 avril 2010 de 9h à 12h,
- Vendredi 30 avril 2010 de 9h à 12h.

A la Mairie de VILLE DE PIETRABUGNO, les:
- Jeudi 15 avril 2010 de 14h à 17h,

- Vendredi 30 avril 2010 de 14h à 17h.
- A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rendre son avis

Fait à BASTIA le 5 mars 2010, Le chef du Service Soutien aux Territoires, Gérard THOMAS.

33

Maître Claire DAUDIN-BRANDIZI

Avocat au Barreau d'Aix en Provence Cabinet Secondaire : Zone d'Activités RN 198 - 20213 Folelli

Aux termes d'une délibération en date du 25 janvier 2010, l'assemblée générale extraordinaire de la Société LYSA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.245 euros, dont le siège est à Furiani (20600), Lieu-dit Saint Pancrace, (413 685 686 RCS Bastia), a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente de cycles et motocycles, vente de voitures neuves ou d'occasion à titre accessoire, prestations d'immatriculation des véhicules et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

31

SARL E.R.E.T.P

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 500 euros Siège : Campana - 20229 Piedicroce RCS Bastia: 519 534 549

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 05.03.2010, il résulte que le capital social a été augmenté de 367.800 euros pour être porté à 368.300 euros, par voie d'apport en nature. L'article 9 des statuts a été

modifié en conséquence.

* Ancienne mention :

Capital : 500 euros

* Nouvelle mention :

Capital: 368.300 euros

email: al@informateurcorse.com

Mention en sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, Le gérant.

S.C.O.R.E CONSULTANTS

3 Avenue Colonel Colonna d'Ornano BP 210 - 20179 Ajaccio Cedex 01 Tél : 04 95 10 18 70 - Fax : 04 95 10 25 22

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale publiée le 05/03/2010, par la SARL A.S.C.O.R.E CONSULTANTS.

Il faut lire: En lieu et place de la date 'effet le 23/12/2009.

Ft non · Le 01/01/2010 et l'ancien montant du capital de 7800 euros est porté à 9750 euros.

Pour avis, le gérant.

72

AVIS DE DONATION

Suivant acte authentique recu par Maître Voglimacci, Notaire à Propriano, le 3 juillet 2002, enregistré à Sartène le 10 juillet 2002, Monsieur et Mme Antoine François Pedro, demeurant ensemble à Viggianello, Lieu-dit Trevole (Corse du Sud), ont fait donation à Monsieur Jean Marie Antoine Pedro, demeurant Résidence du Port II, rue des Pêcheurs, 20110 Propriano, d'un fonds de commerce de "fourniture et mobilier de bureau, fournitures scolaires, matériel mécanographique et informatique et toutes activités annexes", sis rue Bona-parte, Immeuble Les Roses, 20110 Propriano, et exploité par la SARL EXABU-RO, dont le siège est situé rue Bonaparte, Immeuble Les Roses, 20110 Propriano, identifiée sous le numéro SIREN 435 381 868.

Pour avis

80

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale N°13, parue dans le journal "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 05 au 11 février 2010, concernant la Sté ANTONA PROMOTION.

II fallait lire:

Le siège de la liquidation est fixée au siège de la société

75

L'assemblée générale de la Caisse Locale Corsopar, n'ayant pu se tenir sur première convovation faute de quorum, Mesdames et Messieurs les sociétaires de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel Corsopar, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra sur deuxième convocation le 19 avril 2010 à partir de 8 heures 30 au siège social de la Caisse Locale.

Ordre du jour :

- Présentation et approbation du rapport de gestion de la CGP
- Lecture du bilan et des comptes de résultat
- * Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2009
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009

 Quitus au membres de la CGP
- Validation des mouvemens du capital social
- * Fixation de la rémunération des parts sociales * Affectation des résultats de l'exercice
- Pouvoirs pour les formalités légales

Questions diverses

Les documents sociaux nécessaires à la tenue de cette assemblée peuvent être consultés par les sociétaires au siège social de la Caisse Locale, huit jours avant la tenue de l'assemblée

> Le Président de la CGP. De la Caisse Locale Corsopar, Michel CLAVE

28

Cabinet de Maître Chantal ISNARD-DE CASALTA

Avocat

39. Boulevard Paoli - 20200 Bastia Tél: 04 95 31 21 24 - Fax: 04 95 32 39 63

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par jugement en date du 12 mars 2010, rendu par la Chambre du Conseil du Tribunal de Grande Instance de Bastia, le Tribunal a homologué, l'acte passé en l'Etude de Maître Marthe Poggi, Notaire à Bastia, en date du 23 Poggi, Notalie a Basia, ell date du 23 octobre 2009, par lequel Monsieur Cyrille BRUNEL, né le 4 mars 1975 à Ville Franche (Rhône), et Mme Laurence Anne Girtanner née le 15 janvier 1974 à Tassin La Demi Lune (Rhône), son épouse, tous deux demeurant et domiciliés Impasse Teghia, Route du Village, 20600 Furiani, ont adopté le régime de la Séparation de Biens, régi par les dispositions des articles 1536 à 1543 du Code Civil.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 29 mars 2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : A TEGHJA

Siège: San Martino di Lota (Haute-Corse), Lieu dit A Teghja

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant (Licence de Grande Restauration).

L'exploitation de tout fonds de commerce de BRASSERIE, SALON DE THE, GLACIER, SANDWICHERIE, CRÊPE-

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital: 5000 euros

Gérance: Monsieur Marc Antoine Filippi, demeurant à San Martino di Lota (Haute-Corse), Lieu-dit A Teghja

Immatriculation : Au Registre du Com-merce et des Sociétés de Bastia

Pour avis. Le représentant légal.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 janvier 2010, est constituée une Société présentant les caractéristiques sui-

FORME : Société civile immobilière DENOMINATION : LISANDRU SIEGE SOCIAL: 13 rue du Général De Gaulle - 20137 PORTO VECCHIO OBJET : Acquisition, administration et

gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE: 99 années CAPITAL: 1000 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 1000

GERANCE : M. Frédéric TABERNER, demeurant Marina, La Sauvagie, Rue du Commandant Quilici. 20137 PORTO

CESSION DE PARTS : Cessions libres entre associés, au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant : Agrément préalable de l'assemblée générale pour les autres per-

IMMATRICULATION: RCS Ajaccio.

78

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 02/04/2010 il a été constitué une société Dénomination sociale : CLUB PRIVE I 'FNIGME

Siège social: 01 Rue Pino, 20200

Forme : EURL à Capital variable

Sigle : Nom commercial : L'ENIGME Capital: 100 euros Capital minimum : 10 euros

Capital maximum: 100 euros Objet social : soirée musical débit de

boisson

Gérance: Monsieur GUIDA JULIEN, 3 impasse Bertrand, 20200 ville di pietra-

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia
Immatriculation : RCS Bastia





RESTAURANT TRAITEUR **Cuisine Exotique et Traditionnelle**

polygone - Montesoro 20200 Bastia Tel 04.95.47.00.04 EERMÉ LE DIMANCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 23/03/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de : LG Matériaux (SARL)

RN 193 - Valrose - 20290 Borgo Activité : Négoce de matériaux de construction, d'outillages, d'engins, loca-

tion de matériels

RCS Bastia: B 493 418 677, 2007 B 19

Juge commissaire : M. Jean-Marc Cermolacce

Juge commissaire suppléant : Mme MA Fouquet

Liquidateur: Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,

B.P 75, 20289 Bastia Cedex. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

44

Par jugement en date du 23/03/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liqui-dation judiciaire simplifiée à l'égard de : Art Crescendo (SARLU)

Centre Commercial Le Polygone Montesoro - 20600 Bastia

Activité : Sculpture d'objet d'art et de mobilier, plomberie, climatisation RCS Bastia: B 453 507 014, 2004 B 150

Juge commissaire : M. Ange Louis Guidi

Juge commissaire suppléant :

M. Pierre Ersa
Liquidateur: Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

45

Par jugement en date du 23/03/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a pro-

noncé à l'égard de :
Guerini Acquaviva Dominique
15, Bd Wilson, "BAR LE REX"
20260 Calvi

Activité · Déhit de hoissons RCS Bastia : A 434 862 405, 2005 A 483 Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire : M. Jean Guglielmacci

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Baptiste Antonini

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B. Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Man-

dataire Judiciaire. 46

Par jugement en date du 23/03/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Achir Kamal "Pose Pro" - Bât. A - Rés. La Canonica "Pose Pro" - Bat. A - Hes. La Canonica Route de l'Aéroport - 20290 Lucciana **Activité :** Maçonnerie générale **RM :** n°490 000 429 (202.06.2B)

Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire :

M. Jacques de Zerbi

Juge commissaire suppléant:

M. Jean-Pierre Combette

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, İmm. U Boscu, Bât.B. Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex. Les déclarations de créances sont à

déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

> Pour extrait. SCP NAPPI-CASANOVA, Greffiers Associés

37 République Française

PREFECTURE DE LA HAUTE-CORSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE HAUTE-CORSE

AVIS

Le Préfet de la Haute-Corse.

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant le prélèvement et la distribution au public de l'eau des captages de Pianelle, 1, 2, 4 et de Strapadacciu utilisés pour l'alimentation en eau potable des habitants de la commune de CANALE DI VERDE a été présentée par cette dernière

Cette autorisation a été délivrée par arrêté préfectoral n°2010-81-1 en date du 22

La commune a été autorisée à exploiter les installations et ouvrages destinés aux prélèvements de ces ressources suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté. La dérivation des eaux desdits ouvrages a été déclarée d'utilité publique et les périnètres de protection immédiate et rapprochée ont été instaurés. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Un exemplaire sera déposé en Mairie de CANALE DI VERDE et pourra y être

consulté

En outre, pendant une durée minimale de deux mois, l'arrêté sera publié par voie d'affichage en Mairie de **CANALE DI VERDE** en vue de l'information des tiers et des propriétaires concernés

> Fait à Bastia, le 23 mars 2010 P/le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire Joseph MATTEI.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°78, parue dans "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 05/03/2010, n°6304, concernant "SAVEUR DU NEBBIU" -Oletta 20232

Il fallait lire : Forme : SARL

Et non : Forme : EURL, comme écrit par erreur.

04

CHANGEMENT DE NOM

M. ONETA (Jean-Philippe) né le 1 septembre 1982 à Strasbourg (Bas-Rhin), demeurant "I Maccineddi", à Zigliara (Corse du Sud), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : LOVICHI

01

TRANSFERT <u>DE SIEGE SOCIA</u>L

- Le siège social de la SARL LE CONFORT MÉDICAL était situé : Centre Leclerc, Les 4 Chemins, 20137 Porto Vecchio.
- Il est transféré à : L' Espace Poretta Route de Bastia, 20137 Porto Vecchio à la date du 30 Avril 2010.

CREATEURS D'ENTREPRISE Pour une information, juste

ABONNEZ-VOUS

22

MIDENA

SAS au capital de 3000 euros Siège: Fornaguina Furiani - 20600 Bastia RCS Bastia: 519 638 712

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 02/02/2010. les associés ont nommé les commissaires aux comptes de la société, pour une durée de 6 exercices à compter de l'immatriculation de la société, soit le 21 ianvier 2010. à savoir

Mme Marie-Ange Arrighi, demeurant, 5, rue Paul Colonna d'Istria, Résidence Arc en Ciel, 20090 Ajaccio, a été nommée Commissaire aux Comptes Titulaire.

M. Albert Ferretti, demeurant, 5, rue

Paul Colonna d'Istria, Résidence Arc en Ciel, 20090 Ajaccio, a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant.

Les formalités seront effectuées au

34

Maître Claire DAUDIN-BRANDIZI

Avocat au Barreau d'Aix en Provence Cabinet Secondaire : Zone d'Activités RN 198 - 20213 Penta di Casinca

Par AGE du 11 janvier 2010, les associés de la Société CORSICA COLIS, SARL, au capital de 7622 euros, dont le siège social est à Bastia (20200), Porte de la Citadelle, 8, Cours Favale (433 831 872 RCS Bastia), statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société

Notre Site Internet: www.corse-information.info

ABONNEZ-VOUS A

"L'INFORMATEUR CORSE **NOUVELLE**"

6 MOIS = 32 euros - 1 AN = 42 euros

SARL BUREAU TECHNIQUE INCENDIE CORSE "B.T.I.C"

SARL au capital de 1000 euros Siège : 27, rue Dr. Del Pellegrino 20000 Ajaccio 497 684 670 RCS Ajaccio

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 10/03/2010 a décidé la dissolution anticipée de la Société, avec effet rétroactif au 31/12/2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrice Susini, demeurant Chemin de la Poterie, 20167 Plaine de Péri, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liqui-dation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'à autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société : 27, rue Dr Del Pellegrino, 20000 Ajaccio. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe

Pour avis. Le liquidateur.

63

UNICA IMMOBILIER

SARL au capital de 7500 euros Siège social : Impasse Mulinu a Ventu, 20137 Porto-Vecchio. 485387484 R.C.S Ajaccio

L'AGO du 29/03/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 3, Rue Fred Scamaroni, 20137 Porto-**Vecchio**, à compter du 01/04/2010

- Nommer en qualité de gérant Olivieri
 Frederic Impasse Mulinu a ventu 20137 PORTO VECCHIO, en remplacement de Audusseau Pascale Lieu dit Corba. Bala 20137 PORTO VECCHIO
- Modifier l'objet de la société qui devient : Toutes transactions immobilières, la construction et la promotion immobilière, l'achat et la revente de tout bien immobilier. L'organisation de séjour. Toutes Prestations de services proposées aux clients en rapport avec la location saisonnière et destinées à agrémenter leurs séjours tel que la Location de véhicules terrestres (bateaux, voiture, moto, camping car) l'organisation de transfert d'aéroport. la mise à disposition de personnel de maison. Toutes prestations destinées à l'entretien courant d'un bien immobilier et mobilier (achat, vente et négociation), nettoyage, entretien de jardin, piscine. L'achat, la vente, la location de bateaux. Mention au RCS de Ajaccio.

LES ANNONCES LEGALES

ET AVIS SONT RECUS JUSQU'AU JEUDI 10 HEURE DERNIER DÉLAI POUR PARAÎTRE LE VENDREDI

FAX: 04 95 32 02 38

al@informateurcorse.com

Dénomination : PRENERE (Production

d'Energies Renouvelables)

Forme: Société à Responsabilité Limi

tée (SARL)

Siège: Querciolo, 20213 Folelli

Objet: Production d'électricité ou autres énergies à partir d'énergies renouvelables

Durée de la société : 99 ans

Capital: 7500 euros Gérance: Monsieur Rivoira Alain,

demeurant à Furiani Immatriculation de la société sera faite au Registre du Commerce et des Socié-tés de Bastia.

64

MAOE

SARL au capital de 50.000 euros Siège: Route de la Castagna Camping Olva, RD 69 - 20100 Sartène B 510 150 105 RCS Greffe Ajaccio

NOMINATION D'UN NOUVEAU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 10 mars 2010. Monsieur Antoine Campana, demeurant à Montpellier (34000), 5, rue Embouque d'Or, a été nommé en qualité de nouveau gérant à compter du 10 mars 2010, en remplacement de Monsieur Olivier Vierzon, démissionnaire. Il a été également décidé de ne plus faire figurer le nom du gérant dans les statuts et ces derniers ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe

du Tribunal de Commerce de Ajaccio

Pour avis

65

3 W K

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 9000 euros Siège : Zone Industrielle - RN 193 20600 Bastia 508 918 380 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2010, Mme Florence Vivier, Lotissement Paternu n°4, 20600 Furiani, demeure seule gérante, après la démission de ses fonctions de co-gérante de Mme Daria Acquatella, Lieu-dit Quercio, Route du Village, 20290 Lucciana, à compter du 23 mars 2010.

L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence RCS: Bastia

Pour avis

66

TOTAL CORSE

SNC au capital de 1.395.979 euros Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo 20200 Bastia RCS Bastia: n°662 054 188

AVIS DE SOUS LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé en date du 2 mars 2010, TOTAL CORSE SNC au capital de 1.395.979 euros, dont le siège social est Résidence Le Desk Chemin de Paratojo, 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° B 662 054 188, donne en sous loca tion gérance le fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service "Rond-Point de Ponte Leccia" situé à Ponte Leccia, 20218, à la SARL "U ROMU", immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 493 918 528, pour une durée de deux ans et neuf mois à compter du 1er avril 2010.

67

RESTAURANT

ILE DE BEAUTE

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 7622,45 euros Siège : Quai Landry 20260 Calvi (Corse) 383 949 013 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée géné-rale extraordinaire du 29 mars 2010, il résulte que :

Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 29/03/2010, celle suivante : LA TABLE DE SABINE

En conséquence, l'article 3 des statuts

a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

> Pour avis Le représentant légal.

68

CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes de l'assemblée générale en date du 26 mars 2010, les associés de la société PASCAL CECCALDI PRO-DUITS PETROLIERS ET DERIVES Société par actions simplifiée, au capital de 300.000 euros, dont le siège social est à Ajaccio (20090), Station Esso Quartier Aspretto, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le n° 384 899 985, ont constaté que les mandats de Monsieur Philippe Viste, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Claude Maria. Commissaire aux Comptes Suppléant, sont arrivés à expiration. Les associés ont décidé de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Philippe Viste, domicilié à Nice (06000), 34, rue Caffarelli, et de nommer la société ALFA CONSULTANT ayant son siège social à La Gaude (06610), 745, bis, Chemin du Mont Gros, RCS Nice B 444 539 449 en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Claude Maria dont le mandat n'est pas renouvelé, et ce pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes clos le 30 septembre 2015.

Pour avis. le Président

70

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seina privé en date à Ajaccio du 01/04/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivante

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée,

Dénomination sociale : BOUTIQUE A

Siège social: 97, Cours Napoléon 20000 Ajaccio, Objet social :

Dépôt de pain

Vente de produits de boulangerie, de pâtisserie et de produits alimentaires, Salon de thé,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social: 1000 euros

Gérance : Madame Marie Hélène PER-RET (épouse TORRE), demeurant Plai-ne de Cuttoli, Lieu dit Chiosu Communu 20167 CUTTOLI CORTICCHIATO, a été nommée gérante.

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aiaccio.

> Pour avis. La Gérance.

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à CENTURI, du 26 mars 2010, enregistré au POLE ENREGISTREMENT DE

BASTIA, le 30 mars 2010, Bordereau 2010/309, Case n°5,
Madame Gracieuse CHERCHI, de nationalité française, Commerçante, demeurant à CENTURI (20238). Née à CENTURI (20238), le 7 juillet

1945. Veuve de Monsieur Jean Pierre

A donné à Bail, à titre de location gérance à :

Mademoiselle Corinne Nicole Anna WENDLING, de nationalité française, sans profession, demeurant à CENTU-

Née à MARSEILLE (13000), le 18 ianvier 1971.

Célibataire. Non titulaire d'un pacte civil de solidarité.

LIN FONDS DE COMMERCE d'ALL MENTATION, FRUITS ET LEGUMES, connu sous l'enseigne « U FOSSU », exploité à CENTURI (Haute Corse) et pour lequel le bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 324 962 067. Pour une durée de trois années à compter du 1er avril 2010, renouvelable ensuite d'année en année, par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploita-tion dudit fonds, qui incomberont également au locataire gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquité ni recherché à ce suiet.

> Pour unique publication. Le locataire gérant.

69

Suivant acte SSP en date du 01/05/2010, M. Baltolu Joseph, Favone, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio, a confié la location-gérance à : M. Marchio Roger, Villa Monca, 20145

Sari Solenzara, son fonds de commerce de : Restauration sis et exploité au Lieudit Cannedda Jardin de Cannedda 20145 Sari Solenzra.

La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 1 ans à compter du 01/05/2010 pour se terminer le 31/04/2011, renouvelable par tacite reconduction.

JUGEMENT D'OUVERTURE REDRESSEMENT JUDICIAIRE **SUR DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS**

Date: 24/02/2010

La Société ANTAEUS 437 568 009 RCS Lyon n° Gestion : 2001 B 03101

Société par action simplifiée au capital fixe de 1.000.000 euros 45, Quai Charles de Gaulles,

69006 Lyon Gestion de Résidence movens et longs

séjours.

Mandataire judiciaire :

Maître Dubois, 32, rue Molière, 69006

Administrateur : La SELARL AJ PAR TENAIRES, représentée par Me Bruno Sapin, 174, rue de Créqui, 69003 Lyon. **Mission:** Assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion

Juge Commissaire: Monsieur Crousle

Etablissement hors ressort :

RCS Bastia : 2008B427 Les déclarations de créances sont à déposer auprès du Mandataire Judiciaire dans les deux mois suivant la publication au BODACC du présent jugement.

Me ANTOINE PAOLETTI

Suivant acte reçu par Antoine Paoletti, notaire à Rogliano, le 29/03/2010, enregistré au service des impôts de Bastia le 31 mars 2010, bordereau 2010, folio 315, case 1, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE :

Par : Monsieur Christian Jean Félix Villoresi, et Mme Sabrina Pietri, son épouse, demeurant ensemble à Sisco (20233), Lieu-dit Campo di Pace ; Nés savoir

Monsieur à Bastia (20200), le 3 janvier 1980.

- Mme à Bastia (20200), le 23 avril 1981

Au profit de :

La Société dénommée SOCIÉTÉ D'EX-PLOITATION SUSINI FRERES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000,00 euros, dont le siège social est à Luri (20228), France, Villa di Ranchito, identifiée sous le numéro SIREN 510 308 869 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Ville de Bastia. D'un fonds de commerce :

Un fonds de commerce de débit de boissons (licence quatrième catégorie), brasserie, discothèque, connu sous le brasserie, discorreque, confid sous le nom "LES DOCKS", sis à Rogliano (20248), Macinaggio, Colombara, pour lequel le CESSIONNAIRE locataire-gérant est identifiée sous le numéro SIREN 510 308 869 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia. Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET : 510 308 869. 2009 B 54. Exploité à :

Commune de ROGLIANO (Haute-

Corse):

1/ Plusieurs locaux sis sur le territoire de ladite commune au rez-de-chaussée de la propriété de la "Colombara", ensemble le terrain figurant au cadastre section G n°182.

2/ Deux parcelles de terre sises sur le territoire de ladite commune, figurant au cadastre rénové sous le indications suivantes Section G n°180, section G n°183. Moyennant le prix de : Deux cent vingt mille euros (220.000 euros), dont Trente mille euros (30.000 euros), a été pavé hors la comptabilité du notaire

Entrée en jouissance au jour de l'acte Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Antoine Paoletti où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC)

> Pour insertion. Le Notaire.

79

CORSICA RADIO

SARL au capital de 10.000 euros Siège social : Villa N°10, Les Balcons d'Ajaccio, Quartier d'Aspretto - 20090 AJACCIO RCS Ajaccio 491 137 410

Par décision du 22 mars 2010. l'associé unique a décidé :

une augmentation du capital social de 9.000 euros par apports en numéraire. ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social: 1000 euros

Nouvelle mention

Capital social: 10.000 euros

de transférer le siège social du 99 Cours Napoléon 20000 AJACCIO à Villa N°10, Les Balcons d'Ajaccio,

Quartier d'Aspretto 20090 AJACCIO, à compter du 1er avril 2010. Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été

modifiés en conséquence.

Pour avis. La Gérance.

Coupe de Corse Poussins

Afa surprend la J.S.A

Grande animation ce dernier dimanche au stade de Lucciana doté d'installations remarquables et qui accueillait les phases finales de la Coupe de Corse des poussins.

ême le beau temps s'était, cette fois, invité à la fête, ce qui permis au très nombreux public d'assister à des rencontres de bonne qualité. Il faut également ajouter que les équipes des présidents **Pierre-Joseph Santini** (club hôte) et **Cristofari** (commission des jeunes) avaient très bien préparé leur affaire en joignant leurs efforts pour faire de cette superbe journée une réussite.

Tout avait été prévu, même un service repas au *Club House* en plus des traditionnelles buvettes prises d'assaut par un chaleureux public en extase.

La seule fausse note, exceptée celle du jeune et sympathique **Pierre-Paul Casimiri**, est venue des arbitres pourtant convoqués par la **C.R.A**.

Une absence peu appréciée des dirigeants de la ligue.

Parant au plus pressé, les responsables des clubs se montrèrent à la hauteur de l'événement, s'acquittèrent fort bien de leur tâche et furent appréciés du public composé en grande partie des parents présents dans les tribunes et des seize formations décidées à donner le meilleur d'elles-mêmes.

La première poule ouvrait les hostilités et l'ACA, pourtant accrochée par la Casinca, tirait son épingle du jeu.

De son côté, **AFA**, malgré un nul face au **Gallia Lucciana**, se qualifiait pour le prochain tour.

La **J.S.A.**, détenteur du trophée, annonçait la couleur, remportant l'ensemble de ses matchs de poule.

Autre finale avant l'heure dans le dernier groupe avec un **GFCOA** méritoire qui écartait le **S.C.B.** pourtant annoncé comme grand favori de cette **Coupe de Corse**.

Lors des demi-finales on ne retrouvait aucun club de **Haute Corse**.

Le match qui opposait les joueurs de la J.S.A. de Francis Thierry à ceux du GFCOA tournait à l'avantage des premiers nommés grâce à un superbe but du jeune JF Finidori, se qualifiant pour la finale.

Dans l'autre demifinale qui opposait l'A.C.A. à AFA il fallait avoir recours aux tirs au but, la partie s'étant soldée par un 0-0. Mais lors de cet exercice, le jeune gardien J. L. Montisci d'Afa se montrait intraitable en s'interposant sur trois frappes des jeunes «oursons» qualifiant dans une explosion de joie son équipe pour la finale



L'ACA a buté en demi finale



Beaucoup d'engagement de la part des deux équipes



Le GFCOA n'a pas gagné son ticket pour la finale

et s'adjuge la coupe



PLOMBERIE PLOMBERIE LOUIBERIE OMBERIE

2 A COMBERIE

3 A COMBERIE

4 A COMBERIE

4 A COMBERIE

5 A COMBERIE

6 A COMBERIE

7 A COMBERIE

8 A COMBERIE

8 A COMBERIE

9 A COMBERIE

1 A COMBERIE

2 A COMBERIE

1 A C

AFA: J-L. Montisci - T. Petijean - P-P- Marin - J-C- Giovannoni - M. Poli - F. Serpaggi - M. Sourdain - J-F. Poli - A. Leca - L. Pellegrini.

Educateurs : H. Cabella et R. Manuelli.

La finale

La finale allait de son côté tenir toutes ses promesses. Accrocheurs à souhait, les **Afais**, dotés d'une grande volonté, faisaient échec à la belle technique des jeunes joueurs de la **Jeunesse Sportive Ajaccienne**.

Une frappe tendue de M. Poli permettait aux Afais de prendre une option sur la victoire qui se confirmait sur un coup franc de J.L. Giovannoni qui assommait les jeunes Ajacciens.

Un succès mérité qui permettait aux Afais, très valeureux, d'aller cueillir le trophée que leur remettait Dominique Agostini, le jeune gardien du Sporting Club de Bastia en compagnie de Marc Riolacci, président de la Ligue, José Galetti, maire de Lucciana, et Charles Cappia, partenaire de la Ligue Corse de football.



J.S.A: A. Cardoso – J-L. Scotto – J-C. Leymsi – A. Nivon – J-D. Uras – F. Fieschi – J. Scipiletti – J-F. Finidori – P-A. Pergola – A. Troffa. Educateurs: F. Thierry et M. Cariol.

Reims: National UFOLEP, en salle

1er sacre pour Sami Riahi

Le National en salle, UFOLEP. le dimanche 28 mars 2010, a été particulièrement interessé par la délégation insulaire conduite par le Président Alain Gourdol, ravi de la bonne forrtune des athlètes Corses. Les bons résultats se sont succédés, avec à leur apogée, la Médaille d'Or du Junior Sami Riahi, vainqueur notamment, dans les concours du Poids (11m) et du Saut en Hauteur (1m90) malgré une légère entorse contracté à l'issue du 60m!

Une expérience de qualité pour des athlètes qui découvraient la pratique en salle.

Echos... Echos...

- **Propriano** accueillera, le samedi 3 avruil, la **Réunion de Printemps**, organisée par le **C.A.Propriano**. Ouverture du secrétariat à 14h00 ; début des épreuves à 15h00.
- Coupe de la Méditterrannée, à Bastia, le 18 avril, au Complexe Sportif de Montesoro! Une belle animation, avec des athlètes qui viendront de l'Algérie, Maroc, Provence, Lanquedoc, Côte d'Azur et la sélection des Moins de 23 ans de la Ligue Corse d'Athlétisme ainsi que les athlètes susceptible de représenter la Corse, aux Jeux des Iles qui se dérouleront fin mai 2010, aux Açores.
- Les Interclubs Séniors devraient se dérouler le samedi 1er mai 2010, à Bastia, au Complexe Soprtif de Montesoro.

 L'Athlétic Jeunes Bastia présentera pour la première fois, a cette occasion une équipe complète 2 hommes et 2 femmes sur l'ensemble des épreuves inscrites au programme, ainsi que tous ses meilleurs athlètes

http://ajb.athle.org



Classement Garçons

Mikolaj Mikolajczyk (ALVAL) 1 498 pts, 14^{ème} Julien Lajarin (Corse-ASPV) 1 188 pts, 16^{ème} Geoffrey Bachelair (Corse-ASPV) 992 pts

MINIMES: 1 ° Julian Gallego (ALVAL) 1 437 pts, 2° Alain Ruellet (Corse-ASPV) 1 436 pts, 5° Elliot Polomé (Corse-ASPV) 1 367 pts), 8° Diogo Esteves (Corse-ASPV) 1 304 pts, 14° Pedro Sarda (Corse-ASPV) 1 217 pts, 17° Michael Hebert (Corse-COP) 1 154 pts, 21° Batti Mondoloni (Corse-ASPV) 1 082 pts, 23° Hugo Colonna d'Istria (Corse-ASPV) 1 012 pts, 24° Hugo Bouchy (Corse-ASPV) 901 pts.

BENJAMINS: 16^{eme} Alexis Ferucci (Corse-COP) 1 066 pts, 22^{eme} Corentin Bachelair (Corse-ASPV) 874 pts

SENIORS: 10^{ème} Smail Zariouh (Corse-ASPV) 1 461 pts, 17^{ème} Moussa Mezziani (Corse-ASPV) 1 328 pts, 19^{ème} Vincent Pacestora (Corse-ASPV) 1 204 pts, 24^{ème} Jorik Rozand (Corse-ASPV) 894 pts

Classement Filles

JUNIORS : 1^{ère} Alison Champagne (FRIJEP) 1 129 pts, 2^{èrne} Annick Gourgel (Rhône Alpes) 1 059 pts, 3^{èrne} Noémie Dubois (Picardie) 1 048 pts, 4^{èrne} Sherazade Ababou (Corse-ASPV) 1 012 pts, 7^{èrne} Celena Hayani (Corse-ASPV) 875 pts.

CADETTES: 1 ere Marion Quintin (PANA) 1 237 pts, 2 erre Amélie Legras (EFSRA) 1 204 pts, 3 erre Marie Liboutet (ALVAL) 1 198 pts, 4 erre Seynabou Diallo (Corse-AJB) 1 185 pts, 13 erre Candice Giudicelli (Corse-AJB) 1 038 pts, 14 erre Sarah Chaouch (Corse-AJB) 1 030 pts, 16 erre Anastasia Maestracci (Corse-AJB) 965 pts

MINIMES: 1 the Mylène Delairat (ALVAL) 1 247 pts, 2the Manon Druaux (AGPB) 1 223 pts, 3the Marie Ferdani (Corse-ASPV) 1 193 pts, 6the Rumana Tomasi (Corse-ASPV) 1 102 pts, 10the Malala Huctin (Corse-ASPV) 1 062 pts, 13the Louna Laurent (Corse-ASPV) 1 033 pts, 20the Alicia DiSario (Corse-ASPV) 922 pts, 21the Marie Pimentel (Corse-ASPV) 894 pts

BENJAMINES: 1 ere Maëlle Quintin (PANA) 1 248 pts, 2 ere Léa Monciovi (Corse-AJB) 1 173 pts, 3 ere Pauline Tournieroux (ALVAL) 1 134 pts, 12 ere Marine De Zotti (Corse-AJB) 1 026 pts, 13 ere Luann Blanquet (Corse-ASPV) 1 008 pts, 16 ere Noémie De Zotti (Corse-AJB) 984 pts, 24 ere Olivia Genthial (Corse-ASPV) 897 pts, 28 ere Alexane Leymerigie (Corse-ASPV) 766 pts. Seniors: 4 ere Hayette El Ballouti (Corse-ASPV) 942 pts.

Classement par équipes

Filles: 2e Corse-ASPV (5409 pts), 5e Corse-AJB (5316 pts)

Garçons: 3e Corse-ASPV (6075 pts) Général: 5e Corse (9003 pts)

ESPACE DÉTENTE / HOROSCOPE

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre: 2. Cœur: Vos amis s'inquiètent pour vous. Vous ne souriez pas autant que ce qu'ils ont l'habitude de voir. Affaires : Des contrariétés inattendues surgissent. Elles mettent un frein au développement d'un projet en cours. Santé : Vous subissez un peu de stress.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre: 9. Cœur: Dialoguez très régulièrement. C'est la clé de la réussite à long terme de votre couple. Affaires: Certains attendent que vous commettiez une erreur pour en tirer profit. Soyez donc très attentif à ce que vous faites. Santé: Tout va vraiment bien.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre: 7. Cœur: Vous paraissez instable ces derniers temps. Il est normal que vos amis prennent un peu de distance. Affaires : De nouvelles fonctions ne sont pas à négliger. Pesez cependant bien le pour et le contre de la proposition. Santé: Légères angoisses.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre: 4. Cœur: Vous paraissez avoir retrouvé votre joie de vivre légendaire. Faites-en profiter votre entourage. Affaires : Gérez très sagement votre patrimoine. Il faut absolument éviter toute dépense inutile et farfelue. Santé : Equilibrez mieux vos repas.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre: 1. Cœur: Ne soulignez pas les défauts de votre partenaire. Vous pourriez alors vous faire servir les vôtres en retour. Affaires : Vos supérieurs ont compris vos efforts. Ils pensent sérieusement à vous en récompenser. Santé : Pas plus d'un verre par repas.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre: 5. Cœur: Vous compliquez particulièrement les choses. Un peu de courage et de franchise vous seraient plus utiles. Affaires: Des succès en vue. Mais ils arrivent dans des domaines où vous n'avez jamais fait défaut par le passé. Santé: Tout semble parfait.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre: 6. Cœur: L'être que vous aimez est plein de tact. Il vous aidera à franchir une étape difficile à affronter seul. Affaires : Vous vous sentez un peu isolé au travail. C'est à vous d'aller demander de l'aide aux autres. Santé: Mangez des fruits frais.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre: 8. Cœur: Prenez toujours le temps de réfléchir pour trouver les mots justes. Il faut atteindre le cœur de l'être aimé. Affaires : Des décisions s'imposent. Il semble que vous soyez le plus qualifié pour les prendre. Santé : Un peu de délassement.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre: 2. Cœur: Essayez de retrouver la sérénité. Votre couple a besoin de retrouver son équilibre. Affaires : Vous devez organiser des équipes. Prenez bien en compte les rivalités existantes que vous connaissez. Santé: Mangez à heures fixes.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

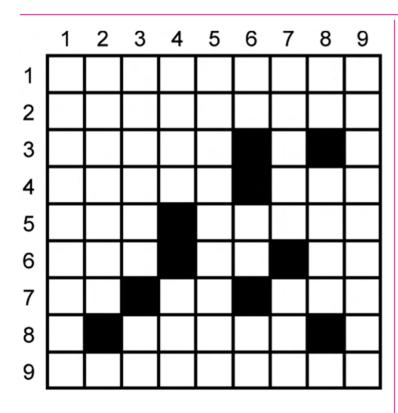
Chiffre: 4. Cœur: Vous avez constamment peur d'être déçu. Ce n'est pas une façon de vous construire un avenir serein. Affaires : Il faut accepter de recevoir des conseils. D'autres personnes ont une expérience qui pourra vous être précieuse. Santé : Excellente.

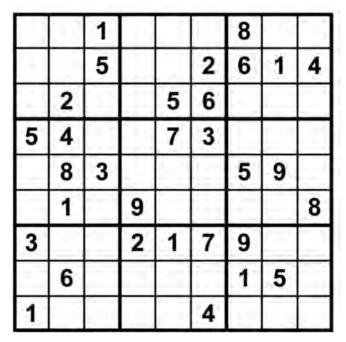
VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre: 1. Cœur: Harmonie sans faille dans votre couple. Vous pourriez servir de modèle à certaines personnes de votre entourage. Affaires: Vous ne savez plus vers où avancer. Prenez le temps de faire calmement le point de la situation. Santé: Besoin de soleil.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre: 0. Cœur: Continuez à vous montrer attentif et réceptif aux demandes de votre partenaire. Tout ira pour le mieux. Affaires : Il est peutêtre temps de passer la vitesse supérieure. Etablissez un budget allant dans ce sens. Santé : Faites un peu de sport.





Horizontalement

- 1. Nous déplacerions dans l'air.
- 2. Esquivèrent.
- 3. Fleurs.
- 4. Etoffe. Imbu.
- 5. Ville de Hollande. Défavoriserai.
- 6. Possessif. Personnel. Grecque.
- 7. Vis. Fleuve côtier. Dix anglais.
- 8. Capturée.
- 9. Etat d'âme.

Verticalement

- 1. Sèchement.
- 2 En forme d'œuf
- 3. Sans reliefs. Vaut 3,14.
- 4. Existez. Son curé est resté célèbre.
- 5. Provenait.
- 6. Infinitif. Trompé. Réfléchi.

- 7. Des jaunes et des blancs. Règles. 8. Double cardinal. - Rivière de Suisse. 9. Se gare.

Ε	S	S	3	1	S	T.	Я	1	6	3	8	7	Þ	9	9	2	6	ı
N		3	S	Ti	Я	В		N	8	2	9	L	8	6	3	1	9	Þ
N	3	1		A	A		S	3	1	9	1	6	4	ı	2	8	9	3
0	Я		n	1		S	Э	M	9	8	3	Þ	g	Z	6	9	L	1
t.	A	S	П.	٦		3	а	3	g	7	6	9	L	Þ	9	3	8	2
1	A	3		n	S	s	1	1	*	L	9	2	3	L	8	6	Þ	9
A		0		S	3	s	0	Я	3	6	L	3	9	S	ŀ	Þ	7	8
1	N	3	В	3	T	T	Λ	Е	2	Þ	L	9	2	8	1	9	3	6
s	N	0	1	Я	3	₹	0	٨	ı	9	2	8	6	3	Þ	ı	L	9

L'AGENDA

A Settimana

14ème semaine de l'année du 2 au 8 avril 2010

Les fêtes : le 2, Vendredi Saint le 3, Richard - le 4, Pâques, Isidore -

le 5, Lundi de Pâques, Irène - le 6, Marcellin - le 7, Jean-Baptiste de la Salle - le 8, Julie

14^{esima} settimana di l'annu da u 2 a u 8 aprile 2010

E feste: le 2, Venneri Santu - le 3, Riccardu - le 4, Pasqua - le 5, Luni di Pasqua - le 6, Marcellinu - le 7, Ghjambattista di a Salle - le 8, Custanzia.

L'info insolite

Mur en question

En Allemagne, un sondage publié par le quotidien Bild fait état de ce qu'un Allemand sur quatre pense qu'il serait parfois souhaitable que le mur de Berlin existe toujours. A l'ouest comme à l'est de la frontière qui séparait la RFA de la RDA jusqu'en 1990, la proportion de personnes partageant cet avis est approximativement la même!

Mariages blancs

1.217 mariages blancs ont été mis au jour en **Belgique** durant les neuf premiers mois de l'année écoulée, en d'autres termes près de cinq mariages par jour (!), selon l'**agence Belga**. La motivation des personnes qui se livrent à cette pratique est évidemment l'argent qu'elles peuvent gagner en se mariant avec un étranger sans papiers. Quant aux mariages forcés, ils seraient en forte augmentation depuis 2006. Et, selon le parquet et la police «les chiffres connus, ne représenteraient que la face visible de l'iceberg».

A chacun son cyclone

Il nous est possible à présent d'acheter un cyclone ou une tempête, et de lui donner un nom, pour 199 euros. L'Institut berlinois du climat indique que l'argent ainsi récolté sert à financer les programmes de recherche et d'observation météorologique. Cette initiative a déjà rapporté 35.000 euros en 2009.

Internet

Selon l'Arcept (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes), fin décembre 2009, on comptait en **France** 19,7 millions d'abonnés à l'Internet haut et très haut

débit. Un chiffre en augmentation de 10% en un an

Eau potable

Un rapport de l'**OMS** et de l'**Unicef** indique qu'en 2008, 5,9 milliards de personnes avaient accès à l'eau potable dans le monde, soit 1,8 milliard de plus qu'en 1990. Un chiffre équivalent à 87% de la population mondiale, mais qui fait ressortir que 13% d'êtres humains ne disposent toujours pas de cette eau potable !

Chine

La Chine est le pays dont les résidents détiennent le plus d'obligations d'État américaines, avant le Japon. Selon les données publiées par le département du Trésor, les résidents chinois (hors Hongkong) détenaient en janvier, 889 milliards de dollars de bons du Trésor.

L'ACTU DANS LE RETRO

► Le 3 avril 2005, la tombe de Yitzhak Rabin, assassiné en 1995, était profanée.

▶Le 4 avril 1955, Winston Churchill démissionnait de son poste de Premier ministre pour raisons de santé.

▶Le 5 avril 2005, l'époux de Caroline de Monaco, le prince Ernst-August de Hanovre, était admis en réanimation au centre hospitalier Princesse-Grâce pour une pancréatite.

▶Le 6 avril 1973, la sonde spatiale Pionner 11, à destination de Jupiter, était lancée.

▶Le 7 avril 1979, le Premier ministre cambodgien, Pol Pot, s'enfuyait à l'étranger devant l'avance des troupes vietnamiennes.

▶Le 8 avril 1970, Paul McCartney annonçait qu'il ne faisait plus partie du groupe des Beatles. La dissolution totale du groupe était officialisée le lendemain dans la presse.

BULLETIN D'ABONNEMENT 1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 € Nom : Prénoms : Adresse : Que Service Abonnements 1, Rue Miot - BP 213 20293 Bastia Cedex Tél : 04.95.32.04.40 Fax : 04.95.32.02.38 E-mail : redaction@informateurcorse.com

VAGABONDAGE

Ça y est, le vin est tiré : il faut le boire!

Et ce que vous ayez gagné ou perdu : désormais moins de «spassighiate» sur les places St Nicula, Porta ou Diamant et moins de sollicitations...
Finis les «O Anto cume stai?
O Dumé e tu?
Sai, so candidatu?»
Et si vous aviez une requête, il fallait la faire avant.

Désormais les «Je m'en occupe», et «c'est fait» sont rangés au placard jusqu'aux prochaines consultations où l'on aura besoin de vous.

Connaissez-vous l'histoire d'un candidat rencontrant un électeur à qui il dit:

- «Pour ton fils, je m'en suis occupé, le Bac il l'aura».

- Mais je n'ai pas d'enfant!

- Ça fait rien: il l'aura quand même!

Michel Peretti, qui dirigeait le bureau de vote de Pozzo Brando, était complètement aphone. Avouez que perdre sa voix lors d'une élection, c'est pour le moins original.

En Corse, souvent lorsqu'il y a un nouvel élu on interroge : c'est le fils de qui?

Au cinéma le Studio, Michelle de Bernardi va lancer le festival du cinéma anglais.

Sans doute pose-t-elle déjà des jalons pour sa championne de fille, Clotilde, qui brille sur les courts de tennis.

Qui sait un jour on la verra peut-être à Winbledon...

Alors que d'aucuns s'inquiètent de la rareté de la langouste autour de notre mer...

Je ne puis passer sous silence le talent du regretté Noël Pittiloni du Lido à Propriano qui avait un tour de main unique pour sa langouste grillée... Je n'oublie pas, non plus, Jean Jean Vero, dit «Panetta», qui dans son bistro ajaccien régale ses clients.

Toussaint Lenziani

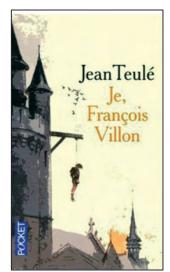
Par Marius Muraccioli



VOYAGE EN POÉSIE

é en 1431, mort en 1463... **François Villon** a traversé comme un météore trente ans de l'histoire de son temps qui ont fait de lui l'un des plus grands poètes lyriques français. Toute une vie aventureuse au cours de laquelle il risqua plusieurs fois la potence pour avoir commis les actes les plus sublimes comme les plus atroces. Il a

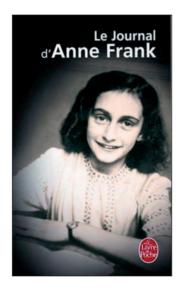
fréquenté les miséreux et les nantis, les curés et les assassins. Il a assisté aux supplices les plus barbares, vécu dans la saleté la plus infecte, fréquenté les prostituées les plus repoussantes. Et c'est dans tous ces miasmes qu'il a commencé à écrire des poèmes dès l'âge de quatorze ans. **Jean Teulé** a reçu le **Prix du récit biographique** pour son livre «**Je, François Villon**». Publié **Chez Julliard**, ce grand succès l'est à présent dans la **collection Pocket**. **Extrait**: «Lorsque le chanoine et le bedeau sont entrés dans la taverne flamboyante, pleine des cris des buveurs et du ricanement des ribaudes, moi, j'étais de dos, debout sur une table. A vingt et un ans, clerc tonsuré le matin même (...), j'avais les jambes écartées dans ma nouvelle robe de bure et les bras étendus de chaque côté (...). Il y avait là, des ouvriers, des étudiants, des marins du port de Saint-Landry, des clercs de la Cité et des putains qui allaient reprendre en chœur le refrain de mon poème.



J'avais tendu un doigt vers la blouse plissée d'un apprenti coiffé du calot des tailleurs de pierre et, d'un débit rapide et saccadé, lui avais assené le début de ma «Ballade de bonne doctrine à ceux de mauvaise vie ».

ANNE FRANK:LE JOURNAL EN ARABE

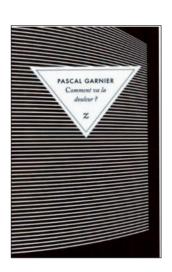
S oixante deux ans après la pre-mière publication du journal d'Anne Frank en néerlandais, la bibliothèque Aladin la propose en arabe et en persan. Après sa naissance à Francfort, en Allemagne, le 12 juin 1929, sa famille s'installe à Amsterdam, aux Pays-Bas, pour fuir la persécution des Juifs avec l'arrivée d'Hitler en 1933. Sept ans plus tard, l'armée allemande occupe les Pays-Bas. La Gestapo et ses collaborateurs néerlandais avertis par un appel anonyme, arrêtenr les Frank dans leur cachette, le 4 août 1944. Anne et sa sœur Margot sont déportées dans le camp de concentration de Bergen-Belsen où elles meurent du typhus. «Le journal d'Anne Frank» a été traduit dans plus de 60 langues et



est devenu l'un des livres les plus célèbres du vingtième siècle.

LE CRÉTIN ET LE CYNIQUE

Dascal Garnier est décédé le 5 mars dernier. Il avait 61 ans. Il nous a laissé de nombreux polars que nous savourons encore, parmi lesquels son premier roman «La Solution Esquimau» paru en 1996 au Fleuve Noir. D'autres ont suivi : «Nul n'est à l'abri du succès» ou «Flux» qui s'est particulièrement bien vendu en 2006. Cette année-là, un autre a tenu une place de choix à l'étal du libraire : «Comment va la douleur ?». L'auteur nous conte la rencontre entre Bernard, plutôt crétin,



et **Simon**, cynique tueur à gages au bout du rouleau. **Simon** a de l'argent et **Bernard** tout son temps. Le second sera le chauffeur du premier pour sa dernière mission...

LECTURES DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN

ne série de lectures de l'œuvre de **Primo Levi** *«Si c'est un homme »* est organisée dans plusieurs villes du monde arabo-musulman. Il s'agit d'une initiative française qui s'inscrit dans un projet de lutte contre le négationisme. Le livre est un bouleversant témoignage sur l'extermination des **Juifs d'Europe** et l'univers concentrationnaire. *«Avec la précision absurde à laquelle nous devions plus tard nous habituer, les Allemands firent l'appel (…).* On nous fit alors monter dans des autocars qui nous conduisirent à la gare de Carpi. C'est là que nous attendaient le train et l'escorte qui devait nous accompagner durant le voyage. C'est là que nous reçûmes les premiers coups : et la chose fut si inattendue, si insensée, que nous n'éprouvâmes nulle douleur ni dans le corps ni dans l'âme, mais seulement une profonde stupeur : comment pouvait-on frapper un homme sans colère ? (…) Nous découvrons tous tôt ou tard dans la vie que le bonheur parfait n'existe pas, mais bien peu sont ceux qui s'arrêtent à cette considération inverse qu'il n'y a pas non plus de malheur absolu (…). C'est aussi l'assurance de la mort qui fixe un terme à la joie comme à la souffrance. Ce sont enfin les inévitables soucis matériels, qui, s'ils viennent troubler tout bonheur durable, sont aussi de continuels dérivatifs au malheur qui nous accable et, parce qu'ils le rendent intermittent, le rendent du même coup supportable. Ce sont justement les privations, les coups, le froid, la soif qui nous ont empêchés de sombrer dans un désespoir sans fond, pendant et après le voyage… ».

